Iftar	
Oran	19h13
Alger	18h57
Constantine	18h43
Imsak	
Oran	05h42
Alger	05h24
Constantine	05h11

Le Quotidien D'ORAN

Edition Nationale d'Information

ALGÉRIE-FRANCE

Tebboune à Paris «fin septembre-début octobre»

Lire l'article de **A. Z.** page 3

ORGANISATION DU HADJ

Les mises en garde de l'ONPO P. 4

MINISTÈRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Le service «Fatwa en direct» lancé P. 4

VIOLENCES SEXUELLES À GHAZA

L'Algérie appelle à des enquêtes approfondies

Lire l'article de **Mohamed Mehdi** page 2

BLÉ

Les quotas des minoteries pourraient être augmentés après le Ramadhan P. 4

MERCREDI 13 MARS 2024 - 03 RAMADHAN 1445 - N° 8917 - PRIX ALGÉRIE : 30 DA - ISSN 1111-2166

Violences sexuelles à Ghaza

L'Algérie appelle à des enquêtes approfondies

Le bilan des carnages sionistes à Ghaza lors de la journée de lundi, 1er jour du Ramadan, s'est élevé à 72 martyrs et 129 blessés, a indiqué, hier, le ministère de la Santé. Les 8 massacres commis lundi font passer le nombre de victimes de l'agression israélienne contre la bande de Ghaza à 31.184 martyrs et 72.889 blessés depuis le 7 octobre 2023, a ajouté la même source.

Mohamed Mehdi

De son côté, le bureau des médias du gouvernement à Ghaza a indiqué, mardi, que le nouveau massacre commis le jour même près du rond-point de Koweït a fait 9 martyrs dans des bombardements de l'occupation sur des Palestiniens qui attendaient des camions d'aide, porte à «plus de 400 personnes tuées par les tirs de l'occupation contre des personnes qui attendent les convois d'aide humanitaire».

Par ailleurs, depuis janvier, tenir des statistiques exhaustives du nombre de martyrs devient de plus en plus difficile pour les structures hospitalières à Ghaza compte tenu de plusieurs facteurs dont le plus important est l'état déplorable du système de santé soumis à des attaques incessantes. A cela, il faut ajouter les bombardements intenses et les attaques des snipers, ainsi que la situation catastrophiques des accès routiers, complètement défigurés par les engins de l'armée sioniste.

Pour toutes ces raisons, le ministère de la Santé à Ghaza a appelé, hier, les Palestiniens de l'enclave assiégée à «enregistrer leurs morts et disparus en ligne» afin de «mieux refléter le nombre réel de victimes de la guerre israélienne contre Ghaza».

Le ministère a déclaré que le système de santé à Ghaza étant en situation de «quasi-effondrement», il est «incapable de compiler un registre régulièrement mis à jour de toutes les victimes, martyrs et blessés, des attaques militaires israéliennes». Cet appel laisse clairement entendre que le nombre de victimes civiles du génocide en cours à Ghaza dépasse les chiffres annoncés quotidiennement.

Hier, l'aviation et l'artillerie sionistes ont bombardé plusieurs régions de Ghaza. La chaîne satellite Al-Aqsa a indiqué que l'artillerie de l'occupation israélienne a ciblé plusieurs zones des quartiers d'Al-Zaytoun et de Tal Al-Hawa, au sud-ouest de la ville de Ghaza.

Al Jazeera a rapporté, plus tôt dans la journée de mardi, qu'un bombardement contre une maison de la famille Al-Saqqa, dans le quartier d'Al-Zaytoun, a causé le martyr de 7 personnes, dont 5 enfants, et la blessure de 6 autres.

Un correspondant d'Al Jazeera a également rapporté que les corps de 11 martyrs ont été retrouvés mardi dans la ville d'Al-Qarara, au nord de Khan Younes. A Rafah, le journaliste a rapporté qu'il y avait eu plusieurs martyrs et des blessés, dont des enfants, dans le bombardement qui a visé, pendant la nuit de lundi à mardi, une maison du quartier saoudien. Selon lui, la ville de Hamad, au nord de Khan Younes, a fait l'objet de violents bombardements avant-hier soir.

A Deir Al-Balah, dans le centre de Ghaza, 8 personnes de la famille Abu Sinjar, sont tombées en martyrs et d'autres disparues sous les décombres à la suite du bombardement israélien de leur maison, affirme encore le correspondant d'Al Jazeera.

POSITION DE PRINCIPE DE L'ALGÉRIE

Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, l'ambassadeur Amar Bendjama, a demandé «des enquêtes approfondies» sur les violences sexuelles commises par les forces d'occupation dans les territoires palestiniens, appelant une nouvelle fois à l'imposition «urgente» d'un cessez-le-feu à Ghaza pour mettre un terme à ces atrocités.

A propos du rapport de la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence sexuelle dans les conflits, Pramila Patten, sur les accusations de viols qu'auraient commis les combattants du Hamas lors de l'attaque du 7 octobre, M. Bendjama a rappelé une «position de principe» de l'Algérie à ce sujet.

«Je tiens à souligner la position de principe de l'Algérie, selon laquelle personne, homme ou femme, quelle que soit sa religion ou son origine, ne devrait endurer les horreurs des violences sexuelles», a déclaré M. Bendjama, qui a indiqué avoir pris note du briefing lundi de Mme Pramila Patten.

«De tels actes sont clairement condamnés par notre religion et les responsables doivent faire face à de graves conséquences dans les limites de la loi», a-t-il poursuivi, estimant toutefois «impératif que des enquêtes approfondies (…) soient menées avec le plus grand sérieux et la plus grande diligence».

Tout en affirmant espérer que Mme Patten obtiendrait l'autorisation de «visiter de nombreux centres de détention où les droits humains des Palestiniens sont violés, avec plus de 3.484 détenus administratifs emprisonnés sans procès», M. Bendjama estime que la «présence dans la bande de Ghaza» aurait permis à la représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU de «constater par elle-même l'ampleur des abus sexuels infligés aux Palestiniens par les forces d'occupation et de les transmettre à la communauté internationale».

«La violence contre les Palestiniens (…) n'est pas simplement un acte sporadique. C'est une politique délibérée perpétuée et même approuvée par les autorités d'occupation» dont les responsables «restent souvent protégés par l'impunité», affirme le représentant de l'Algérie qui rappelle que «depuis 2001, malgré le dépôt de 1.400 plaintes par des Palestiniens pour actes de torture, seules trois enquêtes pénales ont été ouvertes» et qu'aucune «n'a abouti à une quelconque inculpation».

Il a rappelé, par ailleurs, qu'»en 2022, lors d'un incident terrifiant, les autorités israéliennes ont qualifié l'ONG +Défense internationale des enfants – Palestine+ d'entité terroriste après avoir dénoncé le viol d'une enfant palestinienne de 15 ans par les forces israéliennes».

En outre, a-t-il poursuivi, les experts de l'ONU ont également exprimé leur «profonde détresse» face aux rapports détaillant les abus physiques et psychologiques contre les femmes et les filles palestiniennes en détention, indiquant qu'elles ont subi de nombreuses formes d'agressions sexuelles.

«Il est impératif de mettre un terme à ces atrocités immédiatement, aujourd'hui, avant demain. Cela nécessite l'imposition urgente d'un cessez-le-feu. Il n'y a pas d'alternative», a conclu M. Bendjama.

«QUALITÉ LIMITÉE ET/OU MÉDIOCRE DES PREUVES MÉDICO-LÉGALES»

De son côté, Riyad Mansour, l'envoyé palestinien a dénoncé la politique de deux poids deux mesures du Conseil de sécurité de l'ONU en matière de violences sexuelles, rappelant que «pas une seule réunion n'a été organisée sur les preuves trouvées depuis de nombreuses années par les Nations unies sur les violences sexuelles commises par les Israéliens à l'encontre des Palestiniens».

Mansour a reproché à Mme Patten de ne pas être entré «dans les détails des preuves existantes des Nations unies (qui) indiquent que des violences sexuelles sont commises à l'encontre de Palestiniens en Cisjordanie occupée» et «n'a invité aucune de ces entités à présenter des preuves lundi à New York», a-t-il ajouté.

Pour rappel, dans son rapport présenté le 4 mars 2024, la commission de Mme Pramila Patten affirme que «sur la base des informations recueillies auprès de sources multiples et indépendantes, il existe des motifs raisonnables de croire que des violences sexuelles liées au conflit ont eu lieu lors des attentats du 7 octobre». Cependant le rapport note également que la mission «a été confrontée à plusieurs défis et limites supplémentaires dans ses efforts pour recueillir des informations sur les incidents de violence sexuelle».

Parmi ces «limites», le rapport cite (page 13) : le «manque d'accès à des informations de première main témoignages de survivants/victimes de violences sexuelles», précisant que malgré l'insistance des enquêteurs de l'ONU, la mission n'a pu rencontrer «aucun» parmi les «survivants/victimes de violences sexuelles».

En page 14, le document évoque clairement la «qualité limitée et/ou médiocre des preuves médico-légales sur les cas de VSLC (violences sexuelles liées aux conflits)».

«L'analyse des preuves médico-légales a été entravée par la disponibilité limitée de matériel médico-légal rassemblé par des professionnels, dispersion du matériel et partage insuffisant entre les différentes agences étatiques, une organisation limitée des photos et vidéos ainsi que de leur classement inadéquat. De plus, le processus de classification du matériel, y compris la liaison des personnes avec des photos et des vidéos spécifiques est toujours un exercice en cours par les autorités compétentes».

Et d'ajouter encore que «certaines descriptions ou allégations de mutilation génitale n'ont pas pu être évaluées de manière adéquate en raison de la disponibilité, organisation et/ou qualité limitée des photos et vidéos».

En page 15, le rapport précise que «l'information rassemblée» provient «en grande partie d'institutions nationales israéliennes», et ce «en raison de l'absence d'entités des Nations Unies opérant en Israël, ainsi que du manque de coopération de l'État d'Israël avec les organismes compétents des Nations Unies dans le cadre d'un mandat d'enquête».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

La recette politique

Quel écho aurait cet appel à «la cohabitation politique et le travail en commun des partis avec le concours de la société civile», lancé samedi dernier par le président du Mouvement de la société de la paix (MSP), Abdelali Hassani Cherif ?

En attendant les prochaines législatives, la cohabitation en tant que «vivre ensemble» dans un cadre respectueux, partageant le même espace selon le principe démocratique, reste une autre paire de manches plus difficile à concevoir que la cohabitation politique clairement cernée par la Constitution. A quand remontent les dernières rencontres entre partis politiques coalisés ?

Le MSP a toujours cherché à se coaliser avec d'autres mouvements et partis de même tendance politique, sans trop réussir dans ce sens, notamment à l'approche de rendez-vous électoraux, car à la fin, chacun y va de son côté, en solo, tenter sa chance pour capter l'électorat. Cet appel du MSP n'est pas isolé en ce début de 2024, une année électorale avec le rendez-vous de la présidentielle en ligne de mire, où plusieurs formations politiques ont plaidé pour le dialogue et le renforcement du front interne face aux menaces extérieures. Le mois de février dernier a été dans ce sens marqué par des plaidoyers en faveur du «dialogue et la communication» entre les composantes politiques du pays, sans exclure la société civile, devenue un acteur politique de premier plan à l'issue des dernières législatives, en arrivant en deuxième position après le FLN avec 84 sièges pour les indépendants. Ainsi, en sus du MSP, des partis comme Sawt Echaab, le RND, l'ANR et El Bina, ont appelé à former un front commun uni lors de rencontres organisées au mois de février dernier. Bien évidemment, pour constituer un front commun, il faut passer à une autre phase de concertation entre ces partis, à travers des réunions de leurs dirigeants afin de mettre sur pied une coalition avec un minimum de points en commun, dont l'intérêt national, à placer au-dessus des intérêts partisans. Mais, pour le moment, on reste limité à des appels dispersés, chacun dans son coin essayant de se faire entendre des autres. La dynamique du dialogue et de la concertation entre les forces vives du pays devrait passer à une étape de la matérialisation des idées visant le travail en commun quand il s'agit de défendre l'intérêt national, vraisemblablement partagées par tous les acteurs politiques, mais qui n'arrivent pas à trouver leurs marques dans un ensemble ou des ensembles cohérents. Va-t-on passer ce pas dans les prochaines semaines et assister à la matérialisation de ces appels «au travail en commun» ? Si on se réfère dans le fond aux appels en question, on constate qu'un dénominateur commun existe bien entre plusieurs acteurs politiques, reste seulement à chercher la recette qui peut conduire de l'avant.

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20

Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél. : 021. 64.96.39 -Fax : 021. 61.71.57
Pub Tél.: 021. 64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél. : 031.92.12.11
Fax : 031.92.12.22

Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est: SO.DI. PRESSE

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité» - Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger - Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz / programmation.regie@anep.com.dz / agence.oran@anep.com.dz / agence.annaba@anep.com.dz / agence.ouargla@anep.com.dz / agence.constantine@anep.com.dz

Algérie-France

Tebboune à Paris «fin septembre-début octobre»

La visite officielle du président Tebboune en France prend forme. Selon ce qui a été convenu entre les présidents algérien et français à la suite d'un appel téléphonique, « la visite officielle du président de la République en France aura lieu à la fin septembre-début octobre, la date officielle de la visite devant être fixée ultérieurement », indiquent lundi des communiqués d'El Mouradia et de l'Elysée.

A. Z.

La date précise de cette visite n'a pas encore été fixée, mais elle aura lieu « à une date à préciser » durant cette période, a indiqué la présidence française. Programmée d'abord début mai 2023, cette visite avait été repoussée à juin de la même année, en raison des manifestations du 1er mai contre la réforme des retraites en France, des manifestations qui ont entraîné également l'annulation d'une autre visite officielle, celle du roi de Grande-Bretagne. Par la suite, le calendrier trop chargé du Président Tebboune, qui s'est rendu durant cette même période, allant de juin à juillet, en Russie, en Chine, en passant par le Qatar et la Turquie. Mais la visite en France est restée suspendue à l'organisation d'une visite d'Etat et un programme à la hauteur de ce nom, ainsi que la préparation d'autres aspects et conditions de la visite, qui n'étaient « pas idoines », selon ce qui a été clairement souligné en décembre 2023 par le ministres des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, qui a évoqué dans ce contexte cinq dossiers à régler au préalable, dont ceux de la mémoire, la mobilité, la coopération économique et des essais nucléaires français dans le Sahara algérien. La présidence algérienne a souligné que les deux présidents ont évoqué lors de cet entretien téléphonique «les perspectives économiques communes profitables aux deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'énergie, des terres rares et de l'industrie ferroviaire». « S'agissant des questions mémorielles, les deux présidents se sont félicités des récentes avancées de la Commission mixte franco-algérienne d'historiens présidée par les professeurs Mohamed Lahcen Zeghidi et Benjamin Stora, qui se réunira de nouveau en avril », a relevé pour sa part l'Elysée.

Lors de cet appel, le président de la République «a exprimé sa profonde inquiétude concernant les développements de la situation en Palestine occupée, en particulier à Ghaza», relève le communiqué de la présidence algérienne.

Pour rappel, le ministre français de l'Intérieur, Gérald Darmanin, s'était rendu en novembre à Alger, où il avait été reçu par le président Tebboune, pour évoquer notamment « la lutte contre la criminalité organisée », les « migrations » ainsi que les «conséquences de la crise» au Proche-Orient.

Le président de la République reçoit un appel téléphonique de son homologue égyptien

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a adressé ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, indique un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, ce jour, un appel téléphonique de son frère, le président de la République arabe d'Egypte, pays frère, M. Abdel Fattah Al-Sissi, qui lui a adressé ses vœux à l'occasion de l'avènement du mois sacré de Ramadhan, lui souhaitant ainsi qu'au peuple algérien davantage de progrès et de prospérité", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, "Monsieur le Président a adressé ses vœux au Président Al-Sissi, souhaitant au peuple égyptien frère progrès et bien-être", selon la même source.

Au cours de cet appel, le président de la République a passé en revue avec son homologue égyptien "les récents développements en Palestine occupée, notamment dans la bande de Ghaza", conclut le communiqué.

Attaf reçoit un appel téléphonique de la directrice exécutive de l'ONUDC

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique de la directrice exécutive de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) à Vienne, Mme Ghada Waly, indique un communiqué du ministère.

L'entretien a porté sur les relations de coopération entre l'Algérie et cet organe onusien, a précisé la même source. Les deux parties se sont félicitées de la mise en oeuvre sur le terrain des programmes de coopération convenus, a ajouté la même source.

Les deux parties ont également évoqué les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée, la contrebande et le trafic de drogue dans la région, soulignant «la nécessité de placer cette action au cœur des préoccupations des différents partenariats multilatéraux, notamment le partenariat afro-européen, selon la même source.

Par ailleurs, les deux parties ont échangé les vues sur les développements concernant le processus d'élaboration d'une convention internationale inclusive sur la lutte contre l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à des fins criminelles, ainsi que les perspectives d'achever ce processus à la mi-année, a conclu le communiqué.

Raïna Raïkoum

Toufik Hedna

Ramadan : entre bien et mal

Au cœur du Ramadan, cette période sacrée nous inspire vers une quête d'excellence morale, où le rejet du mal et la célébration du bien nous immergent dans une introspection sur nos actes et desseins. Ce temps de sanctification nous convie à une réévaluation profonde de notre existence, incitant à la purification de nos cœurs et à la consolidation de notre engagement pour diffuser la paix et l'amour. Sans se limiter aux pratiques rituelles, cette période nous encourage à transcender nos barrières personnelles, guidés par les vertus et la sagesse, pour contribuer à l'émergence d'une société plus équitable et harmonieuse. Cette orientation vers le bien est intimement liée à notre réflexion sur la nature du bien et du mal, nous invitant à apprécier leurs nuances complexes. Le mal, bien qu'habituellement considéré comme l'antagoniste du bien, sert paradoxalement de catalyseur pour la conscience et le changement, stimulant notre désir de surmonter les adversités en quête de paix, d'harmonie, et d'un progrès à la fois personnel et collectif. Cette introspection sur la complexité de l'existence humaine met en lumière l'importance cruciale de nos choix et valeurs dans l'aspiration à un impact positif autour de nous.

Le bien se révèle dans les gestes de bonté et dans la quête incessante de justice, marquant l'expression la plus noble de l'être humain. Il incarne une dynamique de progression continue, invitant chaque individu à participer activement à la création d'un monde meilleur. En parallèle, le mal trouve aussi sa place en nous, surgissant lorsque nous nous écartons de notre essence pour suivre des chemins dictés par l'égoïsme et l'ignorance. Ainsi, lutter contre le mal devient une quête intérieure vers l'harmonie avec les vertus du bien, transformant chaque défi en une opportunité de croissance et d'élévation.

La relation entre le bien et le mal, complexe et intrinsèquement liée à notre condition humaine, nous pousse à méditer profondément sur nos choix, illustrant comment ces forces opposées mais complémentaires façonnent notre réalité. Elles nous guident vers un développement constant, vers un équilibre sans cesse à redéfinir.

En reconnaissant l'existence du mal et en s'efforçant de le transcender, nous manifestons notre plus grande force. Le bien, dans sa pure splendeur, devient alors un phare illuminant notre voie, un idéal à atteindre qui éclaire le chemin vers une humanité plus consciente, unie, et profondément empreinte de compassion. Le Ramadan, avec son appel à la réflexion et à l'enrichissement spirituel, nous offre un moment précieux pour nous aligner sur ces principes éternels, renforçant notre voyage intérieur et notre contribution à la société.

Forum de l'Association fédérale des PME

Aoun à Berlin

Chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun prendra part, mercredi à Berlin (Allemagne), au forum annuel de l'Association fédérale allemande des Petites et moyennes entreprises (BVMW), indique mardi un communiqué du ministère.

Placé sous le thème "Une journée d'avenir pour les Petites et moyennes entreprises", ce forum annuel permettra de débattre de divers sujets cruciaux liés aux petites et moyennes entreprises, à la numérisation, à la transition énergétique, à l'emploi, à la mobilité, ainsi que la communication, précise le communiqué. La rencontre verra la participation de nombreuses personnalités du monde de l'industrie et de l'économie d'Allemagne et d'autres pays, dont le Premier ministre de Malaisie, la Première ministre du Royaume de Thaïlande et plusieurs ministres, dont six (6) membres du Gouvernement allemand, ajoute la même source.

Ce forum annuel sera organisé par l'Association fédérale allemande des PME (BVMW), le plus grand regroupement de PME en Allemagne, qui compte près de 55.000 membres et vise à renforcer la compétitivité de la moyenne entreprise et à garantir leur pérennité.

Le DG de la PCH

30 milliards de dinars pour les médicaments anticancéreux

«Notre établissement s'attèle à moderniser toutes ses structures pour éviter toute perturbation des approvisionnements en médicaments, notamment les anticancéreux au sein des hôpitaux», a indiqué, hier mardi, le directeur général de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), Samir Ferhat.

El-Houari Dilmi

Le DG de la PCH a expliqué que la modernisation des structures de son établissement vient en application d'une directive du Président Tebboune, qui a insisté, lors de la réunion du dernier Conseil du ministre, sur la nécessité de «parer à toute forme de dérèglement de ce secteur». Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Samir Ferhat a affirmé que «pour moderniser la gestion de la PCH, la situation exige l'intégration des technologies de pointe, telles que l'automatisation des processus et l'intelligence artificielle pour l'analyse des données, des prévisions et des besoins», soulignant que la «PCH devrait mettre un système de veille». Arguant qu'un dispositif est en cours de réalisation, l'invité de la Radio a révélé qu'«un projet, assujetti à un cahier des charges, est au niveau de la direction de l'Informatique de la PCH pour permettre la surveillance des niveaux de stocks, l'intégration de bons de commande électroniques, déjà opérationnel dans 633 hôpitaux, et la régulation entre les hôpitaux». A la question de savoir les raisons de ces perturbations cycliques des médicaments, notamment les anticancéreux, le DG de la PCH a expliqué qu'«à l'exception de trois produits qui sont en rupture, car abandonnés par les fabricants au profit d'autres molécules plus rentables financièrement, tous les autres produits oncologiques sont disponibles», a-t-il rassuré, reconnaissant que son établissement depuis deux ans, faisait face à des perturbations et des ruptures de stocks de 124 produits d'oncologie, dont 24 étaient en rupture totale. Aujourd'hui, et vous pouvez le vérifier, tous les produits sont disponibles», a-t-il insisté. Abordant la cellule de veille installée au niveau du ministère de la Santé, l'hôte de la Radio a indiqué que cette structure «est fonctionnelle depuis plusieurs mois, elle nous permet de lancer des alertes par rapport au risque de rupture de ces produits».

Orienter l'investissement vers les médicaments anticancéreux

«Il est impératif de renforcer la confiance entre la PCH et les hôpitaux et entre les professionnels de la Santé et les patients pour une meilleure coordination pour permettre une disponibilité de tous les produits», a encore plaidé le DG de la PCH, soulevant deux contraintes majeures, à savoir : l'expression des besoins des hôpitaux en médicaments et le retard accusé dans l'approvisionnement des produits par rapport aux fournisseurs, notamment ceux détenteurs de positions monopolistiques par rapport à l'enregistrement. Pourtant, a-t-il déploré, «tous les appels à concurrence sont engagés à temps et les contrats sont signés dans les délais avec les fournisseurs (…) La position monopolistique est justifiée par l'intéressement des fournisseurs pour la fabrication et la vente de ces produits». Face à cette situation, Samir Ferhat a appelé le ministère en charge de la régulation du marché à «orienter les investissements vers ces produits pour permettre la diversification des sources d'approvisionnement pour éviter toute situation monopolistique».

Concernant la numérisation du fichier des malades atteints de cancer, l'invité de la Radio a expliqué que «la PCH détient une liste par rapport aux produits innovants. Il y a une plateforme et un registre ouvert au niveau du ministère et nous aurons, avec précision, le nombre de malades avec leurs initiales et leurs besoins (…) Actuellement, nous travaillons sur les chiffres existants et nous ajoutons les 45.000 nouveaux cas qui arrivent, chaque année dans les hôpitaux», a-t-il argumenté.

«Pour l'année 2024, nous attendons d'arrêter la liste et les quantités de médicaments anticancéreux, sachant que l'Etat avait débloqué, en 2023, une enveloppe de 15 milliards de dinars pour acheter 31 molécules. Pour cette année, ce montant sera probablement doublé», a encore indiqué le DG de la PCH, révélant que «la PCH va reconduire, dans quelques jours, les marchés qui sont déjà signés avec les fournisseurs. Le montant global pourrait atteindre 30 milliards de dinars pour faire bénéficier nos malades des molécules innovantes, a-t-il conclu.

Blé

Les quotas des minoteries pourraient être augmentés après le Ramadhan

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a indiqué, lundi à Alger, que son département ministériel examinera avec le ministère de l'Agriculture et du Développement rural après le mois de Ramadhan, la possibilité d'augmenter les quotas de blé des minoteries, après leur augmentation exceptionnelle en prévision du mois sacré.

Lors d'une visite dans de nombreux marchés de proximité à Alger, M. Zitouni a déclaré que suite à la hausse de la production des minoteries grâce à l'augmentation exceptionnelle de leurs quotas de blé trois mois avant le mois de Ramadhan, «nous verrons avec le ministère de l'Agriculture, après le mois sacré, si ces quotas représentent réellement les quantités requises sur le marché afin de les maintenir tout au long de l'année».

Dans ce contexte, le ministre a mis en avant l'impératif de sensibiliser à l'importance d'une consommation rationnelle des produits alimentaires, notamment le pain, d'autant que les statistiques font état de près de 100 millions de baguettes gaspillées durant le mois de Ramadhan et près de 900 millions de baguettes annuellement, soit 320 millions de dollars par an.

S'arrêtant devant l'étal d'un vendeur de viande rouge importée, le ministre a affirmé qu'une séance de travail sera organisée avec les opérateurs de cette filière après le mois de Ramadhan afin de réguler le marché de la viande «de manière définitive».

M. Zitouni a également évoqué la décision du ministère de l'Agriculture d'injecter des quantités supplémentaires de poulet importé au niveau des marchés de proximité pour faire baisser les prix, précisant qu'il sera commercialisé au prix de 390 DA le kilogramme.

Le ministre a en outre souligné que le marché de la banane sera également régulé, après avoir constaté une augmentation de son prix, soulignant l'importance d'apposer la marque de chaque importateur sur le produit afin de garantir la traçabilité de la chaîne de distribution.

Lors de sa visite à la foire de «Ramadhan au Palais» organisé au Palais des expositions, le ministre a insisté sur l'importance de «respecter le client», notamment en enlevant les parties superflues des légumes car elles augmentent le poids pour être jetées au final.

Il a salué également les baisses opérées sur les prix des produits de large consommation par les opérateurs économiques, à l'occasion du mois de Ramadhan, estimées entre 10 et 25%.

M. Zitouni a rappelé que son département ministériel avait entamé les préparatifs pour le Ramadhan depuis près de 3 mois, estimant que «le marché est assez approvisionné et que les prix ont relativement baissé pour certains produits et nous œuvrons à ajuster ceux en hausse». Il a souligné, dans ce sens, l'importance d'ouvrir près de 500 marchés de proximité au niveau national pour un total de 8000 opérateurs économiques orientés vers ces marchés pour «faire baisser les prix».

Répondant à la préoccupation d'un opérateur économique sur les marchés anarchiques des fruits et légumes, le ministre a affirmé qu'une action de proximité est en cours pour contenir les acteurs de ces marchés, en attendant la prise de mesures coercitives contre les contrevenants.

Ministère des Affaires religieuses

Le service «Fatwa en direct» lancé

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement du service «Fatwa en direct» sur son site officiel.

Les citoyens qui souhaitent poser des questions de jurisprudence aux muftis et aux oulémas et recevoir des réponses en direct sont invités à accéder via le lien https://marw.dz et à cliquer sur l'icône «Fatwa en direct» pendant les heures définies sur le site, selon la même source.

Organisation du Hadj

Les mises en garde de l'ONPO

L'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO) a affirmé, mardi, que l'organisation du Hadj relevait de ses prérogatives et des agences de tourismes autorisées et ce, à travers le visa du Hadj exclusivement, soulignant que toute promotion du pèlerinage, par le biais de visas ou autres, est contraire aux réglementations en vigueur.

"Après avoir relevé, dans le cadre du suivi des activités du pèlerinage et de la Omra pour la saison 1445 de l'hégire, la promotion par certaines agences de tourisme et de voyages pour le Hadj, à travers des visas touristiques pour le Royaume d'Arabie saoudite, l'ONPO porte à la connaissance de tous les citoyens et des agences de tourisme et de voyages que l'organisation du pèlerinage relève des prérogatives de l'ONPO et des agences de tourisme autorisées à l'organisation du Hadj, à travers le visa du Hadj exclusivement", lit-on dans le communiqué.

Selon l'ONPO, "toute promotion pour le Hadj, à travers des visas touristiques ou autres, est contraire aux réglementations en vigueur dans les deux pays et expose les citoyens au risque d'escroquerie par des parties non autorisées, ainsi que les agences de tourisme et de voyage aux sanctions prévues par les lois et les réglementations en vigueur".

Programme spécial Téléphérique et Télécabines à l'heure du ramadhan

Un programme d'exploitation spécial de transport par téléphérique et télécabine a été mis en place durant le mois de Ramadhan, a annoncé mardi l'Entreprise de transport algérien par câble (ETAC/SPA) dans un communiqué. Ces horaires spéciaux ont été mis en place à partir du 11 mars courant et demeureront en vigueur jusqu'à la fin du Ramadhan, a précisé la même source. Il s'agit d'adapter les horaires des installations de l'ETAC à l'échelle nationale, afin de mieux répondre aux exigences des citoyens et des visiteurs, tout en observant les traditions et les pratiques religieuses, souligne l'entreprise.

Ainsi, pour la télécabine de Tlemcen (TC TLM), les horaires sont de 8h00 à 18h00 durant les jours ouvrables et de 14h30 à 18h00 durant les vendredis et de 9h00 à 18h00 pour les samedis. S'agissant de la télécabine d'Oran (TC Oran), les horaires sont de 8h00 à 17h45 durant les jours ouvrables et de 14h30 à 17h45 durant les vendredis et de 9h00 à 17h45 pour les samedis. Concernant le téléphérique Mémorial à Alger, les horaires sont fixés de 8h00 à 18h00 tous les jours de la semaine, tandis que pour la soirée, les horaires sont fixés de 20h30 à 23h30. Les horaires de service de la télécabine de Bab El-Oued (Alger) sont fixés de 7h00 à 18h00 tous les jours de la semaine, à l'exception de vendredi dont le service sera de 14h00 à 18h00. Pour la soirée, elle est opérationnelle de 20h30 à 23h30.

Enfin, les horaires de service de la télécabine de Tizi Ouzou sont fixés de 7h00 à 17h30 les jours ouvrables et de 14h00 à 17h30 durant les vendredis, tandis que pour la soirée, elle est opérationnelle de 20h30 à 23h30, selon le communiqué. "Les plages horaires spécifiques ont été élaborées dans le but de garantir une connectivité ininterrompue et fiable tout au long du mois sacré du Ramadhan", souligne l'ETAC, en affirmant son "engagement à faciliter la mobilité des citoyens tout en préservant scrupuleusement les valeurs culturelles et religieuses".

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Aïn Témouchent –BELHADJ Bouchaib
Direction de l'université / secréterait général
Sous-Direction des Personnels et de la Formation

Avis de Recrutement Externe au titre de l'année 2024

L'université de Aïn Témouchent -BELHADJ Bouchaib, annonce au titre de l'année 2024, un avis de recrutement **par épreuves**dans les grades suivants :

Grade	Nombre de postes	Conditions de Recrutement
Animateur universitaire niveau 01	01	Les candidats titulaires d'une licence ou d'un diplôme reconnu équivalent dans le domaine : Langue et littérature arabes, spécialité : **littérature arabe.**
Technicien supérieur en informatique	01	Les candidats titulaires de l'un des certificats ou qualifications suivants: Certificat d'études universitaires appliquées en informatique délivré par l'université de formation continue. Certificat de technicien supérieur en informatique. Certificat de technicien supérieur en informatique en Réseaux et Systèmes d'Information, Certificat de technicien supérieur en maintenance des équipements de l'ordinateur, Certificat de programmeur analyste délivré par l'établissement national des systèmes d'informatique.
Comptable administratif principal	02	Les candidats titulaires de l'un des certificats ou qualifications suivants : Certificat d'études universitaires appliquées délivré par l'université de formation continue en : comptabilité / comptabilité et gestion financière des entreprises /comptabilité et gestion / comptabilité et finance, Certificat de technicien supérieur en : Gestion des stocks/comptabilité/comptabilité et gestion/comptabilité et finance, Certificat en Certificat en économie et droit.

Composition du dossier de candidature :

1. Demande manuscrite pour participer au concours signée et datée par le candidat, avec le numéro de Téléphone, l'adresse personnel et l'adresse électronique (Email).
2. Copie de la C.N.I valide.
3. Formulaire de participation au concours **(modèle n°1)** à télécharger du lien suivant :www.dgfp.gov.dz ou www.concours-fonction-publique.gov.dz+ une (01) photo.
4. Certificat de résidence **(Aïn Témouchent et ses environs)** valide.
5. Copie du diplôme ou de la qualification scientifique demandée pour participer.
6. Deux (02) enveloppes timbrées en précisant l'adresse exacte (grand format, petit format).

Les candidats définitivement admis doivent compléter leurs dossiers par les pièces suivantes :

- (01) Copie du document justifiant la situation du candidat vis - à -vis du service national.
- (01) Extrait du casier judiciaire (03) en cours de validité (moins de 03 mois).
- (01) Extrait de naissance.
- (01) Fiche familiale pour les candidats mariées.
- (02) Certificats médicaux (Général et de Pneumologie délivrés par un médecin spécialiste).
- (02) Photos d'identité (arrière-plan blanc).
- (01) Carte d'invalidité de candidat, le cas échéant.
- (01) Attestation confirmant le statut de la veuve ou du fils du martyr, le cas échéant.

Remarques :

1- Le dossier de candidature est déposé en main au niveau de la sous-direction des personnels et de la Formation de l'Université Ain Témouchent.
2- La date limite du dépôt des dossiers est de quinze (15) jours de travail après la date de publication de l'annonce dans les journaux officiels.
3- Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas aux spécialités mentionnées ou envoyé par voie postale ne sera pas retenu.
4- Tous les documents doivent être valides à la date de dépôt.
5- Le candidat assume l'entière responsabilité de l'inexactitude ou de l'exactitude des informations indiquées dans le formulaire jusqu'à l'annulation de sa réussite au concours.
6- Les certificats de travail doivent être délivrés par l'autorité ayant le pouvoir de nomination.
7- Les certificats de travail qui ne sont pas attachés aux contrats d'insertion, ou le secteur privé non affilié dans la sécurité sociale ne seront pas considérés.
8- Les certificats de travail dans le cadre du réseau social et les certificats de travail effectué dans l'enseignement ne seront pas considérés.
9- Pour les candidats fonctionnaires :
   - Autorisation de participation visée par l'employeur
   - Une promesse de démission.
   - Refus tout dossier de candidature dans le même grade.
10- La date de l'entretien et la liste des candidats concernés seront publiées sur le site suivant :**www.univ-temouchent.edu.dz**

ANEP N° 2431003172 Le Quotidien d'Oran 13/03/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION WILAYA D'ORAN
Zone des sièges –USTO- 3eme boulevard périphérique Oran
Tél: (041) 70- 64-68 /(041)-70-64-70 / Fax: (041) 70-64-71

Réf: ...../653...../SMP/DUAC/24

MISE EN DEMEURE N°01
NIF : 31033937141

L'entreprise DAHMANI ABFDELKADER - demeurant à Hai El Nasr-El BAYADH, Titulaire du Marché n°33/2021 visé par le contrôleur financier le 04/11/2021 sous le N°2695, ayant pour objet Travaux d'Aménagement du Boulebard 90M Hai El Yasmine POS 52-ORAN

Est Mise en demeure N°01 à l'effet de :

* Lever les Réserves sur travaux

En cas de refus d'exécution, dans un délai de (72) Soixante douze heure , à compter de la première parution de cette présente mise en demeure N°01 dans la presse ou le BOMOP, le Maitre d'Ouvrage prendra toutes les dispositions nécessaires prévues par la réglementation en vigueur à l'encontre de l'entreprise.

Le Directeur

ANEP N° 2431003065 Le Quotidien d'Oran 13/03/2024

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE RELIZANE
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE

Numéro d'Identification Fiscale : 408015000048023

AVIS D'ANNULATION D'UN ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHES ET D' ANNULATION DE PROCEDUR

*En application des articles 65 et 73 du décret présidentiel N °15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Relizane informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu a l' avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales paru le **07/09/2023** sur les quetidiens* يوما **et Le Quetidien D'oran** *que l''attribution provisoire paru dans l'avis publie le **30/11/2023 et 03/12/2023** Sur les quotidiens* يوما **et Le Quetidien D'oran** *est annulée pour le lot suivant:*

Projet : SUIVI ET REALISATION D'UNE ZONE INDUSTRIELLE A SIDI KHATTAB - WILAYA DE RELIZANE - TRANCHE 02-

- LOT 3 : ZONE C

ANEP N° 2431002944 Le Quotidien d'Oran 13/03/2024

SÉTIF

Feu vert pour 16 projets d'investissement

La commission de wilaya chargée du suivi et de la levée des entraves rencontrées par les projets d'investissement en suspens à Sétif a donné son aval pour l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à 16 projets d'investissement en suspens, selon les services de la wilaya.

La même source a précisé que «dans le cadre de ses réunions périodiques d'accompagnement des investisseurs, la commission s'est réunie sous la présidence du wali, Mustapha Limani pour l'examen des situations de plusieurs projets et a décidé au terme de ses travaux d'avaliser l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à 16 projets en suspens».

La commission a donné également son accord pour l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles à trois autres projets à «condition de lever les réserves» et a reporté sa décision concernant trois autres dossiers jusqu'à la levée des réserves par leurs promoteurs relatives, notamment aux normes de sécurité dont la réalisation de réseaux anti-incendie et des ouvertures d'aération, selon la même source.

Elle a en outre rejeté 11 autres projets non-achevés et non-équipés et de ce fait non-concernés par l'instruction présidentielle définissant les conditions d'octroi des autorisations d'exploitation exceptionnelles, ont noté les mêmes services.

La même source a indiqué que la commission a examiné durant la réunion la situation de 23 dossiers d'investissement ayant fait l'objet de visites de terrain au cours de trois sorties effectuées dans neuf communes.

Dix (10) dossiers d'investissement dont les propriétaires ont levé les réserves ont été également présentés ainsi que les situations de 11 dossiers dont les propriétaires ont demandé de revoir la décision de refus de l'octroi d'autorisations d'exploitation exceptionnelles et 4 projets proposés pour annulation ayant déjà bénéficié d'autorisations d'exploitation exceptionnelles et que le wali a ordonné de visiter de nouveau pour trancher sur leur sort dans les prochaines réunions en plus de l'examen de six nouveaux projets d'investissement demandant des autorisations d'exploitation exceptionnelles. Le nombre des autorisations d'exploitation exceptionnelles accordées dans ce cadre à Sétif passe désormais à 158, ont rappelé les services de la wilaya.

Le wali a donné à l'occasion des directives pour poursuivre l'accompagnement sur le terrain des investisseurs, examiner toutes les préoccupations et y apporter les solutions appropriées pour permettre aux projets en suspens d'entrer en activité.

EL TARF

Un autre cap pour la formation professionnelle

A. Ouelaa

A l'instar d'autres secteurs ayant pris le train de la numérisation, celui de la Formation Professionnelle, s'est engagé sur cette voie depuis le 11 mars. En effet, selon Hadji A.Waheb, directeur de la Formation professionnelle dans la wilaya d'El Tarf, ses collaborateurs, principalement les quatre ingénieurs en informatique, sur instruction du ministère de tutelle, se sont engagés dans cette fastidieuse opération, pour se mettre au diapason des objectifs tracés visant la simplification des procédures, le gain de temps et l'efficacité dans le traitement et l'exécution des tâches liées à ce secteur. Au total, huit plateformes ont été créées. On y trouve, par exemple, une plateforme dédiée à la formation des formateurs, une autre relative au cursus des fonctionnaires pédagogiques et administratifs, une plateforme relative aux bases des données des secteurs public et privé et une autre dédiée aux programmes et cours officiels inscrits dans le cursus de formation de chaque spécialité.

Cette plateforme numérique permettra aux stagiaires et nouveaux diplômés d'obtenir leurs diplômes, des attestations provisoires ou des certificats de scolarité sur internet. Finis donc, les déplacements sur place et la perte de temps.

Selon le même directeur, quatre nouvelles spécialités sont venues s'ajouter aux 249 autres spécialités déjà existantes depuis ce mois de février. Parmi ces spécialités, la charpente métallique, les travaux publics et l'aquaculture.

Le secteur de la Formation Professionnelle compte 12 CFPA, 03 Instituts, 03 annexes assurant différentes spécialités pour plus de 5.284 stagiaires. En constante évolution afin de répondre aux besoins d'un marché du travail de plus en plus exigeant, le secteur dispense des formations dans la production pharmaceutique, l'entretien du matériel et des équipements médicaux, le contrôle de la qualité alimentaire ainsi que des formations spécifiques pour les femmes rurales.

Pour une formation de qualité avec une insertion assurée pour la plupart des stagiaires, de nombreuses conventions ont été établies aves les partenaires économiques, soit 21 conventions qui assurent aux stagiaires des stages pratiques.

En contrepartie, le secteur de la formation professionnelle s'engage à former le personnel de ces partenaires économiques selon le souhait de ces entreprises comme par exemple, l'initiation à l'informatique.

TÉBESSA

Transport intercommunal : autorisations pour l'exploitation nocturne

La direction des transports de la wilaya de Tébessa a délivré, pour la durée du mois de Ramadhan, des autorisations exceptionnelles à des opérateurs pour l'exploitation, de nuit, des lignes intercommunales de transport de voyageurs par bus, a indiqué mardi le responsable local du secteur des transports, Rafik Baâit.

«A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, des autorisations d'exploitation exceptionnelles ont été remises à neuf opérateurs du domaine du transport public de personnes pour qu'ils puissent assurer les lignes intercommunales dans la soirée», a précisé ce responsable à l'APS.

M. Baâit a ajouté que l'opération «permettra aux 14 bus opérant sur les lignes desservant les communes d'El Kouif, de Bir Mokaddem, d'El Ma Labiodh, de Bir El Ater de Cheria et d'Oum Ali de travailler normalement après la rupture du jeûne». Le directeur des transports a indiqué, par ailleurs, que le réseau de transport terrestre de voyageurs a été récemment renforcé par l'acquisition et l'exploitation de 10 bus qui relient le centre de la ville de Tébessa aux communes de Boulhaf-Dir, de Bekkaria, de Hammamet, ainsi que le pôle urbain El-Doukane, sur les hauteurs du chef-lieu de wilaya.

JIJEL

La production de lait en sachet en hausse

La quote-part de la wilaya de Jijel en poudre de lait, destinée à la production de lait subventionné en sachets, a augmenté de 80 tonnes à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, selon la direction du commerce et de la promotion des exportations.

M. Abdelkrim Zioune, responsable au sein de cette structure, a précisé que «dans le cadre de la satisfaction des besoins de la population en lait subventionné en sachets, durant le mois sacré de Ramadhan, la wilaya de Jijel bénéficie, grâce au rajout de 80 tonnes, d'une quantité totale de 364 tonnes au lieu de 284 précédemment».

La production quotidienne de lait passera, ainsi, de 106.000 à 136.000 litres, a encore indiqué M. Zioune, notant que la quote-part de poudre de lait de la wilaya de Jijel sera transformée au niveau de deux unités de production de statut privé situées dans les communes d'Emir-Abdelkader et de Taher.

La même source a également rappelé que la Direction du commerce et de la promotion des exportations «avait adopté, en novembre dernier, une nouvelle carte pour la distribution du lait subventionné en sachets pour couvrir les besoins de toutes les communes et ce, après que la wilaya a bénéficié d'une augmentation de sa quote-part mensuelle qui est passée de 176 tonnes/mois pour une production de 62.000 litres/jour, à 284 tonnes/mois pour une production de lait de 106.000 litres/jour».

Horaires des prières pour Alger et ses environs

03 ramadhan 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h36	12h58	16h20	18h57	20h15

BOUMERDÈS

200 familles relogées à Ouled Moussa

Quelque 200 familles occupant des constructions précaires ont été relogées lundi, dans la commune d'Ouled Moussa, a-t-on appris auprès de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya. Le relogement de ces familles dans des logements publics locatifs dotées des commodités nécessaires «s'est déroulé dans de bonnes conditions organisationnelles», a indiqué le directeur de l'OPGI, Nait Abderrahmane Ahmed, qui a supervisé l'opération en compagnie des autorités locales.

«Toutes les conditions matérielles et humaines ont été mobilisées pour le relogement de ces familles», a-t-il assuré, annonçant la programmation d'autres actions similaires suivant la réception des programmes de logements actuellement en cours de réalisation.

Le responsable a souligné l'inscription de cette opération de relogement dans le cadre de la mise en œuvre du programme de distribution de logements lancé en 2023 à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance.

A noter qu'en 2024, la wilaya de Boumerdès verra la distribution progressive de plus de 6.800 logements sociaux, suivant le calendrier de livraison des projets en cours à travers différentes communes, selon des déclarations précédentes des autorités locales.

BOUIRA

Saisie de 100 kg de viande impropre à la consommation

Farid Haddouche

Les éléments de l'unité de la police de l'urbanisme et de protection de l'environnement (PUPE) ont saisi 100 kg de viande blanche. Cette marchandise se trouvait à bord d'un camion frigorifique, et après contrôle du véhicule et des marchandises qui se trouvaient à bord, il a été constaté que les marchandises d'origine inconnue n'étaient ni étiquetées ni emballées et sans qu'un contrôle de conformité du produit ait été effectué. La vétérinaire de la direction des services agricoles de Bouira a confirmé, après inspection, que la marchandise n'était pas propre à la consommation humaine. La viande blanche a été détruite au niveau du centre d'enfouissement technique de Bouira.

TIZI-OUZOU

16 mandats de dépôt pour trafic de drogue

Un total de 93 affaires relatives aux infractions à la législation des stupéfiants et substances psychotropes ont été traitées à Tizi-Ouzou durant le mois de février dernier par les services de la Sûreté de wilaya, selon un bilan de ce corps de sécurité communiqué mardi.

Ces affaires mettent en cause 105 personnes, dont 55 ont été présentées aux autorités judiciaires, 16 placées en détention préventive, 16 autres sous contrôle judiciaire et 23 citées à comparaître.

Les mêmes services, et dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, ont procédé durant la même période à 165 opérations de contrôle à travers 626 points, ayant ciblé 5.306 personnes contrôlées, dont 114 ont été présentées au parquet pour différents délits.

Par ailleurs, et s'agissant de la sécurité publique, la même source fait état de 38 accidents de la circulation enregistrés durant le mois de février, en milieu urbain ayant fait un décès et 46 blessés.

EL OUED

Saisie de psychotropes, cinq arrestations

Les services de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'El Oued ont arrêté cinq (5) individus, dont trois (3) femmes, et saisi une importante quantité de comprimés psychotropes, selon un communiqué de ces services.

«Dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la contrebande, sous toutes ses formes, les éléments des unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'El Oued ont déjoué, dans des opérations distinctes, des tentatives de contrebande de comprimés psychotropes vers les wilayas de l'ouest algérien», précise le communiqué.

L'opération s'est soldée par «l'arrestation de cinq (5) individus, dont trois (3) femmes, et la saisie d'un véhicule et de 1.779 comprimés de type +Prégabaline 300 mg+», ajoute la même source.

Les individus arrêtés ont été déférés aux juridictions territorialement compétentes.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

03 ramadhan 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h23	12h44	16h07	18h43	20h01

Commission chargée du suivi des promotions immobilières

Des chantiers passés au peigne fin à Oran et Bir El Djir

J.Boukraa

Dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du wali de la wilaya d'Oran, M. Saïd Sayoud, la commission chargée du suivi des activités de promotions immobilières s'est déployée sur le terrain avant-hier. La sortie sur le terrain a touché les communes d'Oran et de Bir El Djir, où diverses infractions ont été relevées chez certains promoteurs immobiliers. Parmi les manquements constatés figurent l'installation de panneaux signalétiques de projet non conformes aux normes techniques, l'absence d'un bureau de chantier conforme aux normes techniques, l'absence d'un ingénieur technique sur le chantier, l'absence d'un dossier technique du projet sur le chantier, l'empiétement sur le trottoir avec la pose d'une clôture du chantier, ainsi que des raccordements illégaux au réseau d'eau potable, l'emploi de travailleurs étrangers sans autorisation des services compétents, l'absence d'assurance chantier, le mauvais stockage des matériaux de construction, la présence de résidus de béton sur le trottoir, constituant un danger pour les passants ainsi que la présence des déchets au niveau du chantier. Des mesures seront prises à l'encontre des contrevenants. Cette action vise à assurer la sécurité des espaces publics tout en veillant à la qualité des projets immobiliers dans la région. Le wali a à maintes reprises insisté sur le respect des règles. L'objectif de cette campagne est aussi de faire respecter la réglementation en matière d'utilisation des trottoirs et de lutter contre les activités illégales qui perturbent l'environnement urbain.

Plus de 1.000 hectares destinés au foncier industriel

Levée du gel sur 340 projets d'investissement

D.B.

Quelque 340 projets d'investissement en suspens dans la wilaya d'Oran ont vu les contraintes auxquelles ils faisaient face levées, a indiqué le wali d'Oran Saïd Sayoud. Signalant au passage qu'une soixantaine d'investisseurs ont obtenu des contrats définitifs d'exploitation et une quarantaine des contrats temporaires jusqu'à ce qu'ils lèvent les réserves. A ce titre, ajoute le wali, des autorisations d'exploitation, des attestations de conformité et autorisations de construire ont été accordées aux investisseurs. La relance de ces projets d'investissement en suspens permettra la création de plus de 5.000 emplois. Ces projets concernent des différents secteurs de l'industrie, du tourisme, de l'agriculture et de la promotion immobilière… Saïd Sayoud a ajouté qu'Oran figure parmi l'une des premières wilayas au niveau national en termes de levée des restrictions sur les projets en suspens. Pour attirer les investisseurs, la wilaya d'Oran met en avant un argument de taille: la capitale de l'Ouest dispose d'importantes infrastructures publiques et du foncier industriel situé à proximité de trois ports situés à Oran, Arzew et à Béthioua. Le wali d'Oran avait indiqué au courant de l'année écoulée que plus de 1000 hectares de foncier industriel sont prêts à accueillir des investissements à Béthioua et à Tafraoui.

«Nous voulons ériger à Tafraoui un véritable pôle industriel automobile où plus de 530 hectares de foncier sont disponibles pour accueillir les investisseurs», explique le wali. Dans le même sillage, le chef de l'exécutif a indiqué que «245 projets d'investissement ont été débloqués depuis le début de l'année, ce qui a permis la création de 20.000 emplois dans l'industrie, l'agriculture et le tourisme». Afin de concrétiser ces investissements générateurs de richesses et d'emplois, une opération de recensement de projets d'investissement gelés se poursuit pour les soumettre à la commission de wilaya chargée de lever les entraves dans les plus brefs délais.

Le retard dans la concrétisation des projets d'investissement est principalement dû au manque d'aménagement des zones d'activités et à des blocages administratifs, et ce dans différents secteurs d'activités, à l'instar des industries de transformation et alimentaires, le tourisme, les structures sportives et les services.

L'opération de levée des entraves sur les projets d'investissement intervient ainsi dans le cadre des orientations des pouvoirs publics pour mettre fin à la bureaucratie et faciliter les procédures administratives aux investisseurs.

Vente des poissons d'élevage du producteur au consommateur

Ouverture de 13 points à travers la wilaya

La vente directe du producteur au consommateur des poissons d'élevage, notamment le tilapia rouge et la dorade royale, a débuté lundi au niveau de 13 points de vente sis dans différentes zones de la wilaya d'Oran, a-t-on appris auprès du directeur local de la pêche et de l'aquaculture, Menouar Meghni Sandid. Il s'agit de trois points de vente ouverts dans le cadre d'un contrat entre la chambre locale de la pêche et de l'aquaculture et des producteurs de produits aquacoles publics comme Cosider, qui produit du tilapia rouge, et privés comme la ferme aquacole privée «Aquaparc», qui produit de la dorade royale, sachant que ces points sont situés près du Palais des sports à M'dina Jdida, au marché couvert (ex- Michelet), au centre-ville et le marché d'El Makkari, en plus d'une dizaine de poissonneries, qui ont rejoint l'initiative. «Cette initiative, devenue une tradition qui accompagne le mois du Ramadhan, vise à contrôler les prix des poissons d'élevage», a souligné M. Meghni Sandid, ajoutant que le tilapia rouge est proposé entre 550 et 600 DA le kilo et la dorade royale entre 1200 et 1300 DA. Pas moins de 10 armateurs ont par ailleurs rejoint l'initiative de la vente directe du producteur au consommateur, proposant du poisson frais issu de la pêche dans quelques-uns des 13 points de vente, mais aussi au niveau des ports d'Oran et Arzew, a-t-il fait savoir. L'opération de vente dans les ports débutera dès l'amélioration des conditions météorologiques avec la vente de différents types de poissons, selon la pêche du jour, a-t-il encore précisé.

Pour le suivi et l'écoute de leurs doléances

Des rencontres hebdomadaires avec les agriculteurs

J. Boukraa

La commission de wilaya chargée d'écouter, de suivre et de traiter les préoccupations des agriculteurs de la wilaya, installée par décision de wilaya numéro 18 du 7 février 2024, vient d'annoncer que des rencontres hebdomadaires sont programmées chaque mercredi avec les agriculteurs. Cette action entre dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à écouter et prendre en charge les préoccupations des agriculteurs, et conformément aux directives du wali d'Oran, M. Saïd Sayoud, données lors de sa rencontre avec les agriculteurs en janvier 2024. L'objectif de ces rencontres qui se tiendront au niveau du siège de la wilaya est de permettre aux agriculteurs d'exprimer leurs préoccupations et recevoir l'attention nécessaire pour résoudre les problèmes rencontrés dans l'exercice de leur activité agricole. La commission encourage ainsi la participation active des agriculteurs afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail et à la promotion du secteur agricole dans la région. Ce sont des initiatives concertées des autorités du pays pour développer le secteur, qui compte devenir un véritable moteur de croissance économique à travers l'intensification de la production. Cela ouvrira la voie aux agriculteurs pour exposer leurs préoccupations, axées principalement sur la régularisation des biens fonciers agricoles, l'amélioration de l'irrigation, l'augmentation des autorisations de forage, ainsi que d'autres problématiques liées aux semences, ainsi que l'électrification rurale entre autres. Pour rappel, la création du comité en question a été décidée en janvier dernier lors d'une rencontre wali/fellahs. Ce comité procédera dans un premier temps à un recensement et à un inventaire des personnes concernées, et un rapport mensuel sera fourni au wali afin de faire le point sur l'avancement des travaux.

Elle durera tout le mois de Ramadhan

Lancement de la campagne de circoncision dans les établissements de santé

J. B.

Dans le souci de préserver la santé et l'intégrité des enfants concernés, et afin d'éviter que se renouvellent des accidents douloureux, qui ont transformé en deuil un acte de foi et de joie, la direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran annonce le début de la campagne de circoncision dans ses établissements de santé.

Cette campagne se déroulera tout au long du mois sacré du Ramadhan, selon la même source. Les établissements de santé relevant de la direction de la santé et de la population mettront en place des équipes médicales qualifiées pour réaliser les interventions dans des conditions optimales de sécurité et d'hygiène. Les familles sont encouragées à profiter de cette opportunité pour faire circoncire leurs enfants et à se rapprocher des centres de santé pour obtenir plus d'informations sur les modalités de participation à cette campagne.

En effet, l'acte de circoncision ne peut être pratiqué que par un chirurgien, dans une structure sanitaire publique ou privée réunissant toutes les conditions de sécurité pour la réussite de cet acte chirurgical. Des analyses doivent être pratiquées à l'enfant devant être circoncis, afin de déterminer s'il ne présente aucune pathologie pouvant lui causer des complications. A titre d'exemple, les enfants hémophiles qui nécessitent une prise en charge bien particulière pour cette opération. Le but est de faire face à toute éventualité et limiter les risques. En ce mois de Ramadhan traditionnellement favorable aux actes de circoncision un peu partout, la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière prend les devants et rappelle les règles à respecter dans de telles circonstances. L'acte de circoncision, à titre individuel ou dans le cadre d'une campagne collective, est soumis aux dispositions réglementaires en vigueur, notamment, l'instruction 06 datée du 5 juin 2006 relative à la prise en charge des circoncisions. Toutefois et en dépit des instructions des autorités sanitaires, de nombreuses circoncisions d'enfants sont opérées dans la clandestinité en dehors des lieux autorisés, notamment les hôpitaux. Des médecins et infirmiers pratiquent ces interventions à domicile au lieu des établissements sanitaires qui disposent d'équipes spécialisées et de moyens de réanimation appropriés, ce qui a souvent transformé ce jour de foi et de joie en un jour de deuil.

Ramadhan

Prorogation des horaires de travail des transports en commun

La direction de la wilaya d'Oran du transport a élaboré, à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, un programme spécial ayant donné lieu à la prorogation des horaires de travail du transport en commun, a-t-on appris lundi de cette instance. Le nouveau programme, destiné à faciliter la mobilité des citoyens durant ce mois «a été mis en application à partir de lundi, premier jour de Ramadhan», a précisé la même source.

La Société du tramway d'Oran (Setram) a ainsi procédé à la prorogation des horaires des rotation des rames du tramway, sachant que l'horaire de départ de la première rame est désormais fixé à 07 heures à partir des terminus de Sidi Maarouf et Es-Sénia, alors que l'horaire du dernier service est fixé à partir des deux points de départ et d'arrivée à 11h55 et 01 heure, a fait savoir la même source. Concernant le téléphérique, l'activité débutera à partir de 08 heures jusqu'à 17h45, durant les jours de semaine, alors que le vendredi l'horaire de travail de ce mode de transport est fixé de 14h30 jusqu'à 17h45, la matinée étant consacrée aux opérations d'entretien, sachant que l'entame de l'activité pour la journée de samedi se fera à partir de 9h pour se terminer à 17h45, indique la direction du transport.

Elle a fait savoir dans ce même contexte que le téléphérique ne peut être opérationnel en nocturne, du fait de la faiblesse de l'éclairage des pylônes jalonnant son itinéraire, d'une part, et de la faible disponibilité de l'énergie électrique fournie par la batterie, utilisée dans les seules situations d'urgence.

S'agissant du transport ferroviaire, le programme a également donné lieu, à l'occasion de ce mois, à un réajustement des plages horaires marqué par la programmation de trois voyages en aller-retour entre Oran et Alger, outre les destinations reliant la capitale de l'Ouest à plusieurs villes et chefs-lieux de wilaya de la région, à l'instar de Relizane, Chlef, Bechar, Tlemcen, Maghnia, Aïn Témouchent, Beni Saf, entre autres.

Les lignes de transport interurbain, notamment la plus sollicitée par les usagers du transport public, Oran-Oued Tlélat, a également été ciblée par ces nouveaux réajustements, ayant porté sur la programmation de dessertes nocturnes entre ce chef-lieu de daïra et Oran-ville.

ILS NOUS ONT QUITTES… HIER

Hachem Ghofrane, 30 jours, Hassi Bounif
Mouaaden Ali, 85 ans, L'Hippodrome
Hadaoui Med, 77 ans, Choupot
Souag Halima, 97 ans, Eckmühl

Horaires des prières pour Oran et ses environs

03 ramadhan 1445

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h54	**13h13**	**16h36**	**19h13**	**20h29**

TLEMCEN

Du nouveau pour le traitement des routes

Khaled Boumediene

La société de terrassement, d'aménagement et de revêtement routier (STARR), une entreprise publique, exerçant dans le domaine des travaux publics, a renforcé ces dernières années sa position de doyenne des entreprises routières de l'ouest du pays et de leader national avec sa nouvelle technologie de recyclage des chaussées et de traitement des sols. « La STARR dispose désormais de l'une des dernières technologies dans le domaine des travaux publics, à savoir, le traitement des sols et la stabilisation de la chaussée par le recyclage. Nous avons entrepris un important investissement pour la dotation de notre entreprise de cinq trains de recyclage composés de recycleurs de chaussées et d'épandeurs de liants hydrauliques. Traditionnellement, quand une route n'a plus la qualité d'usage requise, on procède à son entretien soit par renforcement par apport de matériaux neufs (GB et BB), soit par la reconstitution complète par le décaissement et la pose d'un nouveau corps de chaussée. Ces deux solutions traditionnelles d'entretien des routes ont de nombreux inconvénients sur le plan technique, économique et écologique. Par contre, la valorisation des chaussées par un traitement aux liants (ciment) offre de nombreux avantages notamment en termes de caractéristiques mécaniques des matériaux traités, la réutilisation des matériaux en place sans poussière, et la préservation de l'environnement et de l'écologie. Les progrès technologiques réalisés par les matériels de traitement ont permis d'améliorer le rendement et la qualité des travaux. C'est donc une méthode incontournable qui a prouvé son efficacité dans les chantiers d'amélioration des sols », a indiqué Achour-Talet Brahim, président-directeur général de la STARR.

En plus de l'entretien des routes par cette technique de traitement des chaussées en place, la STARR réalise avec l'application du liant hydraulique (ciment) un nombre de plus en plus élevé de sols, tels que les travaux de sous-couches des chaussées, les arases de terrassement et de plateformes, la stabilisation et le renforcement des remblais et des pistes agricoles et forestières. La société STARR, en raison de la nature de ses activités et de ses engagements, envisage l'acquisition d'une gamme variée de matériels pour le traitement des remontées des fissures qui sont inévitables au niveau de la structure de chaussées souples et semi-rigides, et le traitement à froid des chaussées à l'émulsion de bitume ainsi que la dotation en équipements du laboratoire et du bureau d'études internes de l'entreprise et ce, avec la participation des maîtres d'ouvrages et maitres d'œuvres.

La STARR, qui a échappé au vent de la dissolution et de la mise en faillite de nombreuses entreprises, compte actuellement près de 680 employés dont une cinquantaine de cadres (ingénieurs dans diverses spécialités, informaticiens et licenciés) ainsi que des mécaniciens et réparateurs de toutes catégories, tôliers, soudeurs, vulcanisateurs, tourneurs et graisseurs.

Elle a contribué à la réalisation d'importants projets dont le chemin de fer entre Hassi Mefsoukh-Zone industrielle de Bethioua, le chemin de fer Hassi entre Mefsoukh-Mostaganem, la RN 22 (46 km) à Tlemcen, la RN 22 (50 km) de Sebdou-El Aricha et le CW 113 (48 km) à Tlemcen, le CW (18 km) entre Bir Hmam et Rjem Demouche à Sidi Bel Abbes. Actuellement la STARR participe dans la réalisation du chemin de fer électrifié entre Mécheria et El Bayadh (130 km), le dédoublement de la RN 22 (13 km) entre Tlemcen et Terny.

La STARR qui totalise aujourd'hui plus de 50 ans de savoir-faire a jeté son dévolu sur le grand sud du pays et nourrit de grandes ambitions pour concrétiser les expériences dans cette vaste région notamment les projets de réhabilitation de la RN 52 à Adrar et de la RN 06 reliant la wilaya de Naâma à Bordj Badji Mokhtar.

HAMMAM BOUHADJAR

Modernisation annoncée de la station thermale

La station thermale de Hammam Bouhadjar a bénéficié d'un projet d'aménagement et de modernisation, a indiqué, lundi à Aïn Temouchent, le directeur général de l'Entreprise de gestion touristique de Tlemcen (EGTT), Abdelkader Zidi. Lors de la présentation du projet aux autorités de wilaya d'Aïn Temouchent, M. Zidi a souligné que le projet d'aménagement et de modernisation de la station thermale de Hammam Bouhadjar, qui s'étend sur une superficie de 19 hectares, « intervient dans le cadre du programme que s'attèle à concrétiser le Groupe d'hôtellerie, de tourisme et des stations thermales pour développer et moderniser des stations thermales au niveau national ». Le projet d'aménagement et de modernisation de la station thermale de Hammam Bouhadjar, dont la date d'édification remonte à l'année 1974, a été doté d'une enveloppe financière dépassant les 300 millions de dinars, tandis que des délais n'excédant pas 6 mois ont été fixés pour achever les travaux pour chaque action enregistrée au sein du même projet, puisqu'il est prévu le lancement de la mise en œuvre des premiers quotas au cours du mois de Ramadhan en cours, selon le Directeur général de l'EGTT de Tlemcen, supervisant le suivi de l'opération.

Pour sa part, le bureau d'études chargé du suivi du projet a examiné les différents travaux à réaliser dans le cadre de l'opération d'aménagement et de modernisation, qui toucheront 54 chalets (bungalows), un hôtel de la station qui dispose de 30 chambres, outre le pavillon médical qui s'étend sur une surface de 2.180 m2, en vue d'atteindre 100 pour cent de ses capacités fonctionnelles qui ne dépassent pas actuellement le taux de 35% de ce bloc. Les travaux portent également sur l'aménagement et la modernisation de Hammam Hamdha et Sidi Saïd, relevant de cette station thermale, en veillant à l'utilisation des matériaux de construction de qualité et des équipements modernes entre structures d'hébergement et de restauration, a souligné le bureau d'études. Le wali d'Aïn Temouchent, M'hamed Moumene a insisté sur l'importance de ce projet devant donner une valeur ajoutée dans la promotion de l'activité du tourisme thermal dont dispose la station thermale de Hammam Bouhadjar qui accueille des curistes de l'ensemble des wilayas du pays. Le wali a appelé à préserver l'aspect architectural distingué de cette station thermale en tant que site touristique de premier degré et d'effectuer un suivi périodique des travaux de réalisation et le respect des délais de concrétisation.

MASCARA

Des marchés de proximité pour réduire les prix

Pas moins de 17 marchés de proximité pour la commercialisation des produits de large consommation à des prix abordables ont été ouverts dans la wilaya de Mascara, selon la cellule de communication des services de la wilaya.

La même source a précisé que ces structures commerciales, destinées à réguler les prix et à protéger le consommateur des pratiques spéculatives, ont été ouvertes au niveau des 16 chefs-lieux de daïra que compte la wilaya de Mascara et « seule Mascara-ville dispose de deux marchés, dont l'inauguration symbolique a été effectuée, dimanche, par le wali Farid Mohamedi », a fait savoir la même source.

Plus de 200 commerçants et opérateurs économiques participent à l'exploitation de ces marchés, créés dans le cadre du programme national mis en œuvre par les ministères du Commerce et de la Promotion des exportations et de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué le directeur intérimaire du Commerce, Mokhtar Belhassan. Le même responsable a expliqué que ces marchés de proximité ont été créés à l'initiative des daïras, en coordination avec les communes, les directions du Commerce, des Services agricoles et les chambres de commerce et de l'industrie et de l'agriculture.

Ces nouveaux espaces de commerce de proximité offrent aux consommateurs, durant tout le mois sacré de Ramadhan, l'opportunité de s'approvisionner en divers produits de large consommation, à l'instar de la farine, la semoule, les légumes secs et des viandes rouges et blanches, à des prix abordables, selon la même source.

ADRAR

Convention de sponsoring entre la wilaya et Sonatrach

Bentouba Said

La volonté de soutenir et d'encadrer les enfants de la wilaya d'Adrar dans leurs activités culturelles et religieuses était le principal objectif d'une convention signée entre le groupe Sonatrach et la wilaya d'Adrar représentée par le wali Larbi Behloul, afin de parrainer la 4e édition du programme "Le Petit apprenant- Ramadhan 2024". Ce programme, lancé il y a quatre ans par la wilaya d'Adrar, a vu le nombre de participants passer de 400 lors de la première édition à 1.400 cette année. La signature de la convention s'est déroulée en présence des élus, des directeurs et d'élèves d'écoles coraniques et de zaouïas. Son objectif est d'encourager la jeune génération à apprendre et réciter le Coran, en organisant des concours pendant le mois sacré à travers les mosquées et les zaouïas de la wilaya, comme l'a souligné le wali qui a salué les efforts de Sonatrach dans la région dans tous les secteurs. Cette initiative s'ajoute aux actions déjà entreprises par Sonatrach dans la région, notamment en période de Covid-19.

Il est également à noter que la wilaya d'Adrar, en plus du club "Le Petit apprenant", a lancé d'autres clubs dédiés aux jeunes enfants, tels le club du "Petit Journaliste", du "Petit Artisan" et du "Petit Secouriste".

Des concours sont organisés pour encadrer ces clubs, dans le but de stimuler la créativité, découvrir des talents et former les futures générations en s'appuyant sur les valeurs de la société algérienne.

BÉCHAR

Des eaux usées traitées pour la zone industrielle de Toumiat

Un projet de réalisation d'une adduction de 63 km permettant le transfert des eaux traitées de la nouvelle station de traitement et épuration des eaux usées (STEP) de Béchar, vers la zone industrielle de Toumiat, au nord du chef-lieu de wilaya, sera concrétisé durant l'année en cours, selon la direction locale de l'hydraulique. "Ce projet vise à assurer la réutilisation des eaux usées qui constituent une ressource hydrique nécessaire pour le secteur industriel et à réduire ainsi la pression sur les eaux souterraines et les eaux de surface, impactées par la faible pluviométrie, que connaît la région depuis plusieurs années", a précisé à l'APS le directeur du secteur, Kheireddine Allal. "Doté d'un financement public de plus quatre (4) milliards de DA, ce projet nous permet d'économiser les ressources en eau et de réaliser des gains budgétaires et une réduction des répercussions négatives des eaux usées sur l'environnement", a-t-il souligné. Outre la réalisation de cette adduction et ses équipements, il est prévu aussi la mise en place de deux (2) importantes stations de pompage des eaux traitées à partir de la STEP en question, a ajouté M. Allal.

Occupant une superficie de 40 hectares, cette imposante réalisation (STEP), en phase de mise en eau pour les besoins des opérations d'essais techniques de ses différents compartiments de traitement et épuration des eaux usées, dispose d'une capacité de traitement de 55.000 m3 par jour. Elle permettra de traiter les eaux usées d'une population de 386.000 habitants à l'horizon 2040, destinées à l'irrigation d'une surface agricole limitrophe de 1.200 hectares, ont indiqué des responsables techniques de ce projet. La zone industrielle de Toumiat qui abritera le futur complexe sidérurgique de Béchar destiné à la valorisation du gisement de minerai de fer de Gara Djebilet (Tindouf), est en voie d'équipement d'un poste de transformation d'énergie électrique.

INTERNATIONAUX

MERCREDI

Vols ..... Départs
08h00: Oran - Paris(ORY) ..... Air Algérie
09h00: Oran - Marseille ..... Air Algérie
10h00: Oran - Lille ..... Air Algérie
10h00: Oran - Bordeaux ..... Volotea
10h05: Oran - Istanbul ..... Air Algérie
10h05: Oran - Médine ..... Saudia
13h30: Oran - Médine ..... Saudia
14h10: Oran - Paris(CDG) .... Air Algérie
14h45: Oran - Lyon ..... Air Algérie
14h50: Oran - Barcelone ..... Vueling
15h05: Oran - Paris(CDG) .... Air Algérie
17h05: Oran - Istanbul ..... Turkish Air

Vols ..... Arrivées
09h00: Bordeaux - Oran ..... Volotea
09h05: Jeddah - Oran ..... Saudia
12h40: Paris(CDG) - Oran .... Air France
13h35: Marseille - Oran ..... Air Algérie
13h50: Barcelone - Oran ..... Vueling
14h05: Paris(ORY) - Oran ..... Air Algérie
16h10: Istanbul - Oran ..... Turkish Air
16h25: Lille - Oran ..... Air Algérie
19h55: Istanbul - Oran ..... Air Algérie
20h00: Lyon - Oran ..... Air Algérie
21h15: Paris(CDG) - Oran ..... Air Algérie

JEUDI

Vols ..... Départs
07h00: Oran - Malaga ..... Astonjet
08h00: Oran - Lyon ..... Air Algérie
08h00: Oran - Paris(ORY) ..... Air Algérie
09h30: Oran - Toulouse ..... Air Algérie
10h00: Oran - Paris ..... Transavia
10h10: Oran - Bordeaux ..... Volotea
12h30: Oran - Alicante ..... Vueling
13h15: Oran - Bordeaux ..... Air Algérie
14h35: Oran - Paris ..... Transavia
14h45: Oran - Marseille ..... Air Algérie
14h45: Oran - Tunis ..... Tunisair
14h50: Oran - Paris(CDG) ..... Air Algérie
15h30: Oran - Paris(CDG) ..... Air Algérie
17h30: Oran - Istanbul ..... Turkish Air
20h10: Oran - Basel ..... ASL Airlines
20h50: Oran - Brussels ..... TUI
20h55: Oran - Marseille ..... Volotea
04h40: Oran - Jeddah ..... Air Algérie

Vols ..... Arrivées
09h00: Paris(ORY) - Oran ..... Transavia
09h10: Bordeaux - Oran ..... Volotea
11h40: Alicante - Oran ..... Vueling
11h50: Lyon - Oran ..... Air Algérie
13h20: Lyon - Oran ..... Air Algérie
13h35: Paris(ORY) ..... Transavia France
13h40: Toulouse - Oran ..... Air Algérie
13h45: Tunis - Oran ..... Tunisair
14h05: Paris - Oran ..... Air Algérie
15h45: Istanbul - Oran .. Turkish Airlines
17h45: Bordeaux - Oran ..... Air Algérie
19h10: Bâle - Oran ..... ASL Airlines
19h20: Marseille - Oran ..... Air Algérie
19h55: Bruxelles - Oran ..... TUI
19h55: Marseille - Oran ..... Volotea
21h00: Paris(CDG) - Oran ..... Air Algérie
21h30: Paris - Oran ..... Air Algérie

VOLS NATIONAUX

Vols ..... Départs

MERCREDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 14h40
Oran - Alger 17h20
Oran - Alger 21h00
Oran - Alger 21h50
Oran - Alger 23h30
Oran - Béchar 10h15
Oran - Elbayadh 07h20
Oran - Timimoune 11h05
Oran - H.Messaoud 15h55
Oran - Constantine 17h25
Oran - Tindouf 22h15
Alger - Oran 06h00
Alger - Oran 07h30
Alger - Oran 08h00
Alger - Oran 08h10
Alger - Oran 12h15
Alger - Oran 12h25
Alger - Oran 19h45
Alger - Oran 21h30

JEUDI

Oran - Alger 06h00
Oran - Alger 08h05
Oran - Alger 13h55
Oran - Alger 15h30
Oran - Alger 18h45
Oran - Alger 20h25
Oran - Alger 22h00
Oran - Ouargla 08h00
Oran - Tamanrasset 09h00
Oran - El Oued 13h20
Oran - Annaba 23h10
Oran - Adrar 22h00

TRAIN - SNTF

«RAMADHAN»

DÉPART ..... ARRIVÉE

------- ORAN - ALGER ------
08h00 ..... 13h45
10h00 ..... 14h56
12h30 ..... 18h28

------ ALGER - ORAN -----
08h00 ..... 14h15
10h35 ..... 17h54
12h30 ..... 19h46

ORAN - ARZEW
13h40 ..... 14h28
16h30 ..... 17h17

ARZEW - ORAN
07h25 ..... 08h14
15h00 ..... 15h49

ORAN - TLILET
08h15 ..... 08h40
10h30 ..... 10h55
13h20 ..... 13h45
17h30 ..... 17h52
20h30 ..... 20h52
21h45 ..... 22h07
00h30 ..... 00h52

TLILET - ORAN
09h00 ..... 09h25
11h15 ..... 11h40
14h20 ..... 14h45
18h10 ..... 18h35
21h10 ..... 21h35
22h20 ..... 22h45
01h00 ..... 01h25

ORAN - Aïn Témouchent
16h15 ..... 17h20

Aïn Témouchent - ORAN
07h15 ..... 08h19

ORAN - TLEMCEN
12h50 ..... 15h12
15h50 ..... 18h26

TLEMCEN - ORAN
05h40 ..... 08h21

MEGHNIA - TLEMCEN
07h00 ..... 08h05

TLEMCEN - MEGHNIA
16h30 ..... 17h53

MEGHNIA - ORAN
07h00 ..... 10h40

ORAN - SBA
17h10 ..... 18h32

SBA - ORAN
05h30 ..... 06h47

ORAN - CHLEF
15h35 ..... 17h52

CHLEF - ORAN
06h30 ..... 08h50

ORAN - RELIZANE
16h10 ..... 17h29

RELIZANE- ORAN
06h20 ..... 08h07

ORAN - SAIDA
14h40 ..... 17h13

SAIDA - ORAN
06h15 ..... 10h10

ORAN - BECHAR
22h30 ..... 07h50

BECHAR - ORAN
22h30 ..... 07h55

MÉTÉO

	AUJOURD'HUI	DEMAIN
ORAN	Nuageux Max.21-Min.12	Peu nuageux Max.21-Min.11
MOSTAGANEM	Peu nuageux Max.19-Min.13	Peu nuageux Max.18-Min.13
TLEMCEN	Peu nuageux Max.20-Min.11	Ensoleillé Max.18-Min.10
MASCARA	Ensoleillé Max.21-Min.10	Ensoleillé Max.20-Min.8
TIARET	Ensoleillé Max.21-Min.9	Peu nuageux Max.18-Min.8
CHLEF	Ensoleillé Max.24-Min.10	Peu nuageux Max.21-Min.10
BÉCHAR	Peu nuageux Max.24-Min.14	Ensoleillé Max.26-Min.13
ALGER	Ensoleillé Max.19-Min.9	Ensoleillé Max.19-Min.8
CONSTANTINE	Peu nuageux Max.18-Min.4	Peu nuageux Max.19-Min.7
ANNABA	Ensoleillé Max.16-Min.8	Peu nuageux Max.16-Min.9

THÉÂTRE Abdelkader Alloula D'ORAN

Samedi 16 mars à 22h au TRO
«Boukaa El Khachaba»

Dimanche 17 mars à 22h au TRO
«El khich oua El Khiayacha»

Lundi 18 mars à 22h au TRO
«Afrikia»

Mardi 19 mars à 22h au TRO
«Ounta El Jen»

Mercredi 20 mars à 22h au TRO
«Moins 5»

Jeudi 21 mars à 22h au TRO
«Mouzaïque»

Vendredi 22 mars à 22h au TRO
«Philophobia»

Samedi 23 mars à 22h au TRO
«SDF»

Dimanche 24 mars à 22h au TRO
«El Wassit»

Lundi 25 mars à 22h au TRO
«Houa oua hia»

Mardi 26 mars à 22h au TRO
«El 3azeb»

Mercredi 27 mars à 22h au TRO
«El halaqa»

Jeudi 28 mars à 22h au TRO
«El moussalssel»

INSTITUT FRANÇAIS

Conférences et Rencontres
LES SECRETS DES LIVRES

Mercredi 13 Mars - 22h à l'IF Oran
Plongez dans l'univers des mots et partagez des moments enrichissants avec nous pendant ce mois de réflexion et de partage.

Musique
MAHER BEAUROY - INSULA

Samedi 16 Mars 22h30 à l'IF Oran
Lundi 18 Mars 22h30 à l'IF Tlemcen
Jeudi 21 Mars 21h à l'IF Constantine

Pianiste, chanteur et compositeur martiniquais, Maher Beauroy est déjà l'auteur de deux albums remarqués : «Washa!», sorti en 2019, et « Insula ».

Foot/Coupe de la Confédération (1/4 de finale)

L'USM Alger hérite des Nigérians de Rivers United FC

L'USM Alger sera opposée aux Nigérians de Rivers United FC en quarts de finale de la Coupe de la Confédération de football, suivant les résultat du tirage au sort effectué mardi au Caire et ayant donné également lieu à un chaud derby égyptien, entre Moderne Future et le Zamalek.

Le troisième quart de finale opposera les Libyens d'Abu Salem FC aux marocains du RS Berkane, alors que le dernier quart de finale mettra aux prises le Stade Malien et les Ghanéens de Dreams FC.

L'USM Alger disputera le match aller le dimanche 31 mars, en déplacement chez Rivers United FC qui est basé à Port Harcourt, avant de le recevoir le 7 avril, pour la manche retour, prévue au stade 5 Juillet.

Les Rouge et Noir, tenants du titre, avaient terminé la phase de poules en étant premiers de leur groupe, devant les égyptiens de Moderne Future, alors que de son côté, leur prochain adversaire, Rivers United FC, avait terminé deuxième de son groupe, derrière les ghanéens de Dreams FC avec le même nombre de points (11).

En cas de qualification en demi-finale, l'USM Alger affrontera le vainqueur du duel Abu Salem FC - RS Berkane. Le match aller se jouera à Alger, et le retour en déplacement.

Dans l'autre demi-finale, le vainqueur du derby égyptien, entre Moderne Future et le Zamalek, affrontera le vainqueur de la chaude empoignade à venir, entre le Stade Malien et Dreams FC. Là encore, le représentant égyptien commencera par recevoir au match aller, avant de se déplacer au match retour.

En marge du tirage au sort, les organisateurs ont annoncé une prime de deux million USD pour le vainqueur de cette édition 2023-2024.

Tirage au sort des quarts de finale :

1- Moderne Future (EGY) . - ..... Zamalek (EGY)
2- Abu Salem FC (LBY) .... - .... RS Berkane (MAR)
3- Rivers United (NGR) ..... - ..... USM Alger (ALG)
4- Stade Malien (MLI) ..... - .... Dreams FC (GHA)

Tirage au sort des demi-finales :

1- Vainqueur 3 Contre Vainqueur 2
2- Vainqueur 1 contre Vainqueur 4.

Foot/Ligue 1

Le MCO s'acquitte d'un million DA pour éviter le huis clos contre le Paradou

La direction du MC Oran a accepté de s'acquitter d'une amende de l'ordre de 1 million de dinars pour éviter à son équipe d'accueillir à huis clos le Paradou AC, vendredi prochain (22h00) pour le compte de la 20e journée du championnat de Ligue 1 -Mobilis-de football, a-t-on appris, mardi, auprès de ce club.

Cette amende a été infligée au MCO par la commission de discipline de la Ligue du football professionnel, à cause de "l'utilisation et jets de fumigènes sur le terrain sans dommage physique", lors de la précédente rencontre en déplacement face au Paradou AC dans le cadre des 16es de finale de la Coupe d'Algérie, soldée par la victoire des Oranais (2-1).

Il s'agit d'une troisième infraction du genre des supporters des «hamraoua», qui donne toutefois l'opportunité à leur direction de choisir entre jouer à huis clos où s'acquitter d'une amende d'un million de dinars, en application de la résolution adoptée par le bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (Art 69/c), du 27 décembre 2023.

La formation d'El-Bahia, 15e et avant-dernière au classement du championnat avec 15 points, espère rééditer la même performance de vendredi passé face au même adversaire le PAC (2e/31 pts), pour conserver ses chances dans la bataille du maintien.

Inter-régions (Gr. Ouest)

Un match à huis clos pour le WA Tlemcen

Le WA Tlemcen a écopé d'une sanction d'un match à huis clos qu'il devra purger lors de la 19e journée du championnat d'inter-régions (Gr. Ouest), a annoncé, mardi, la commission de discipline de la Ligue de football professionnel. Cette sanction fait suite à "l'utilisation et jet", par les supporters du WAT, de projectiles sur le terrain sans dommage physique, lors du précédent match à domicile face à la JS Saoura, soldé par la qualification des locaux aux tirs au but, précise-t-on de même source.

Il s'agit de la troisième infraction du genre commise par la galerie de la formation des "Zianides", dont la direction est contrainte aussi de s'acquitter d'une amende de l'ordre de 40.000 DA, informe-t-on encore.

Le WAT, relégué la saison passée en troisième palier, rendra visite à la JS Emir Abdelkader (Oran), vendredi prochain dans le cadre de la 18e journée du championnat.

Le "Widad" occupe la troisième place au classement de son groupe, mais accuse un retard de 11 points sur le leader, le MC Saïda, tout en comptant un match en moins. Seul le premier de chacun des six groupes que comprend le championnat inter-régions accèdera en Ligue 2 en fin d'exercice.

Démolition du siège du Sport Nautique d'Alger

Des athlètes et membres du club en appellent au président de la République

M. Aziza

Les adhérents et athlètes de Sport nautique d'Alger (SNA), ont interpellé, à travers une lettre ouverte, le président de la République Abdelmadjid Tebboune, pour une éventuelle annulation d'une décision des autorités locales portant démolition du siège de l'association « Sibak Nautique d'Alger ». Cette dernière a été fondée en 1867. Ils ont ainsi sollicité le président de la République pour la suspension du projet de démolition et pour un éventuel engagement d'un processus de préservation et de valorisation de ce site.

Un patrimoine sportif et culturel qui continue, en dépit de toutes les difficultés, à accueillir et à former des athlètes de haut niveau dans toutes les catégories dans les disciplines d'aviron et de canoë-kayak, est-il indiqué. Le club compte aujourd'hui, 124 athlètes et 360 membres adhérents plaisanciers. Il fait à la fois, la joie de ses athlètes et de ses membres qui s'adonnent à la navigation de plaisance et offre également, un charme naturel aux visiteurs du port d'Alger, notamment les nostalgiques de la pêcherie d'Alger et du sport nautique, soutiennent les rédacteurs de la lettre.

Après avoir épuisé tous les recours possibles, les membres de l'association se sont adressés au Président de la République, à travers une lettre ouverte, où ils ont sollicité son intervention urgente pour la préservation du siège de l'association. Qui est en fait, un patrimoine sportif et culturel algérien.

Les membres de l'association, dont des athlètes, ont affirmé dans leur missive, que la décision d'expulsion et de démolition du siège du SNA « risque non seulement de priver nos jeunes de la pratique de sports ancestraux tels que l'aviron et le canoë-kayak, mais aussi de compromettre un pan important de notre héritage sportif, datant de 1867 ».

Les rédacteurs de la lettre ont appelé le président de la République à intervenir « pour préserver ce lieu emblématique qui a vu naître des champions nationaux, internationaux, des médaillés continentaux et mondiaux et qui demeure un symbole de fierté pour notre nation », est-il précisé. En insistant sur la nécessité de prendre des mesures immédiates « pour protéger ce patrimoine sportif et culturel, qui contribue non seulement au rayonnement du sport algérien, mais également à l'épanouissement de notre jeunesse et notre société en lui offrant des espaces d'activité saine, culturel et éducative » lit-on dans la lettre au Président de la République.

Les membres de l'association ont rappelé que ce site historique est un lieu de rassemblement de plusieurs générations, représentant une diversité de parcours et d'histoires qui enrichissent le tissu social algérien. En précisant que « la préservation de cet espace est donc non seulement un impératif sportif, mais aussi un enjeu de cohésion sociale et de préservation de notre identité collective »

Contacté par nos soins, le président du sport nautique d'Alger, Abdeldjalil Guerroumi , a affirmé au « Le Quotidien d'Oran » que son association a frappé à toutes les portes dans l'espoir de trouver un compromis ou un dénouement à cette affaire , mais en vain. Et de préciser que des correspondances ont été déjà envoyées au ministère de la jeunesse et des sports, à la wilaya d'Algérie. Mais, aucune suite « positive » n'a été donnée jusqu'à présent. « Nous n'avons reçu aucune réponse concernant la sauvegarde de l'édifice », indique notre interlocuteur. En enchaînant « ils veulent nous emmener aux Sablettes d'Alger, mais techniquement parlant, notre discipline d'Aviron et de Canoë Kayak est impraticable dans cet endroit » a-t-il expliqué.

L'association de Sport nautique d'Alger a ainsi sollicité le Médiateur de la République et lancé un appel solennel au Président de la République. En se disant convaincue que seul le Président de la République « entendra notre appel, espérant qu'il agira en faveur de la préservation de ce patrimoine précieux ».

Tout en soulignant que les autorités locales ont opté pour la démolition en se basant sur le rapport des services du Contrôle technique de la construction (CTC), les membres du Sport nautique d'Alger se sont dits persuadés que la sauvegarde de cet édifice historique est toujours possible.

Hand-Excellence (messieurs)

MC Oued Tlelat : un parcours au-delà des attentes

Le MC Oued Tlelat de handball commence à cueillir les fruits du "grand travail" réalisé depuis plusieurs années au niveau des jeunes catégories incitant sa direction à revoir ses ambitions à la hausse en championnat d'excellence (messieurs), a indiqué, mardi, son premier responsable.

"Bien que notre objectif avant le début de cet exercice était d'éviter la relégation, nous sommes en train de réaliser un parcours au-delà des attentes, en concourant pour un billet pour les play-off", a déclaré Abdelhak Zemali à l'APS.

"Notre grande satisfaction réside dans le fait que notre effectif est composé dans sa quasi-totalité de joueurs issus de nos équipes des jeunes catégories qu'on a suivis depuis huit ans, ce qui prouve que notre politique de formation commence à porter ses fruits. Cela nous encourage à poursuivre sur la même ligne de conduite", a-t-il ajouté.

Après 15 journées de compétition, le MCOT occupe la troisième place au classement du groupe B avec 20 points et un match en moins qu'il jouera ce week-end contre la formation de Bordj Bou Arréridj (5e/17pts). Seuls les quatre premiers de la poule se qualifient au tournoi du titre à l'issue de la première phase du championnat.

"La bataille est encore rude pour atteindre notre deuxième objectif, maintenant que nous sommes assurés de notre maintien. Notre parcours jusque-là constitue un stimulant de taille pour mes joueurs afin de continuer sur leur lancée", a encore expliqué le patron du club de la banlieue sud de la capitale de l'Ouest du pays.

Ayant terminé à la 10e place au classement général de la saison passée, le "Mouloudia" est en train de faire mieux "avec des moyens limités", a enchaîné son président, qui a, au passage, salué l'apport de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et l'APC de Oued Tlelat qui ont alloué deux subventions au club de l'ordre de 6 et 3 millions de DA, respectivement.

"Cela reste, toutefois, insuffisant pour un club de l'élite, sachant que nous sommes dans l'obligation de s'acquitter de près d'un million de dinars chaque saison en guise de frais de domiciliation de nos entrainements et matchs au niveau de la salle omnisports de Oued Tlelat qui relève de l'office du parc omnisport de la wilaya d'Oran", a-t-il souligné.

Malgré cela, le même dirigeant sportif reste persuadé que l'effectif dont dispose son équipe "a le potentiel pour terminer la saison sur le podium", estimant que certains de ses capés, à l'image de Boubekeur Sofiane, "méritent bien leurs chances en sélection nationale".

Par ailleurs, M. Zemali a souhaité que son club soit invité pour participer au championnat d'Afrique des clubs que va abriter Oran en avril prochain "pour assurer le succès populaire de l'épreuve, vu qu'aucune formation oranaise n'est concernée par cette épreuve continentale", a-t-il encore dit.

Il a, en outre, adressé un appel aux opérateurs économiques activant dans la zone industrielle de la commune de Oued Tlelat pour "accompagner (son) équipe, devenue le porte flambeau du jeu à sept dans l'Oranie et qui vise à grandir davantage".

Afghanistan

Les orpailleurs bravent les dettes et la mort

Homayon arrache un morceau de galette de pain et aspire une gorgée de thé, alors que s'est tu, le temps d'une brève pause, le vacarme des outils utilisés par ses compagnons pour dénicher de l'or sur une montagne du nord-est de l'Afghanistan.

Ce mécanicien de 30 ans n'a pas réussi à trouver de travail dans la ville proche de Faizabad. Alors, il s'est associé à quelques autres chômeurs pour aller creuser la roche à la recherche du métal précieux, sur les sommets de la province du Badakhshan.

«Nous étions cinq ou six sans boulot quand nous sommes venus ici voir si nous pouvions trouver quelque chose», déclare Homayon à l'AFP, pendant que ses camarades finissent leur pause, relancent les générateurs et reprennent en main leurs marteaux-piqueurs.

Dans leur petite mine artisanale, ils ont creusé quatre tunnels, mais sans trouver grand-chose. Dans le même temps, ils doivent mettre leur peu d'économies dans l'essence et leurs outils. D'autres mines du coin ont donné de l'or, assure Homayon. Ils continuent donc de creuser, l'espoir de tomber sur un bon filon l'emportant sur le risque de se retrouver endettés. Les pertes peuvent être lourdes, admet Qadir Khan. «Il y a des gens qui se sont endettés et n'ont rien trouvé dans ce genre de tunnels», explique-t-il. «Ils ont perdu 200.000 ou 300.000 (afghanis, de 2.500 à 3.700 euros), et n'ont pas eu d'autre solution que d'essayer de trouver un autre boulot, gagner de l'argent et rembourser leurs dettes.»

Même à 74 ans, Qadir Khan n'a pas non plus «d'autre choix» que de continuer à travailler, confie-t-il en se penchant sur la pile de rochers qu'il s'apprête à concasser.

Le retour des talibans au pouvoir en 2021 a mis fin à deux décennies de guerre avec les Américains et leurs alliés, mais la moitié de la population afghane vit sous le seuil de pauvreté, selon la Banque mondiale.

Sharif, 60 ans, gardait auparavant du bétail. Il mine depuis maintenant un an. Deux de ses fils sont partis en Iran pour tenter d'y obtenir du travail. «Nous continuons à cultiver, mais ce n'est plus comme avant», dit-il, en se plaignant du manque d'eau, le pays subissant sa troisième année de sécheresse.

Les roches sont brisées, puis transportées au bas de la montagne, où elles sont réduites en poudre.

LA MORT GUETTE

Sur les flancs de la rivière Kokcha, qui s'écoule entre les pics enneigés, les hommes utilisent des seaux de fortune pour verser de l'eau sur les tas de poussière. Ensuite, ils la tamisent sur un matériau tiré de l'intérieur d'une voiture et étiré sur des morceaux de bois.

La recette du premier lavage sert à financer l'équipement pour maintenir la mine active. Ce qui est obtenu lors des deuxième et troisième lavages est partagé entre les ouvriers.

Un jeune homme arrête de faire tournoyer le récipient dans lequel il sépare la roche de l'or, pour sortir de sa poche un bout de plastique enroulé autour d'une infime quantité du précieux métal, valant environ 4.000 afghanis. Fin février, 4,5 grammes d'or pouvaient être vendus pour 18.000 afghanis (220 euros), indique Homayon. Sur le marché mondial, le cours du métal jaune a atteint un sommet historique le 5 mars, en montant jusqu'à 2.141 dollars l'once.

Même si les chercheurs d'or afghans parviennent à en trouver en quantité significative, ils devront donner un cinquième des profits aux autorités talibanes. En fouillant les montagnes afghanes, les mineurs ne sont pas seulement guettés par l'endettement, mais aussi par la mort.

L'effondrement des mines est fréquent en Afghanistan, riche de nombreux minéraux et pierres, comme le lapis lazuli pour lequel le Badakhshan est réputé. Les mineurs de la rivière Kokcha disent avoir perdu des amis récemment. Et le mois dernier, des médias locaux ont rapporté la mort d'un chercheur d'or dans l'effondrement d'une mine, dans la province voisine de Takhar. En 2019, au moins 30 personnes avaient été tuées au Badakhshan quand la mine d'or qu'elles fouillaient s'était effondrée.

Mais, malgré tout, les mineurs continuent à creuser. «Jusqu'ici, nous n'avons pas trouvé grand-chose», reconnaît Homayon. «Mais nous avons de l'espoir, nous avons confiance en Dieu.»

Sénégal

Succession de crises, âmes à rude épreuve

Anxiété, lassitude, troubles du sommeil... l'enchaînement des crises sanitaire et politique traversé par le Sénégal ces dernières années a éprouvé le moral de nombreux Sénégalais, selon des professionnels de santé qui plaident pour un meilleur accompagnement.

Avant même que le pays n'en finisse avec l'épidémie de Covid-19, il a été le théâtre en mars 2021 d'émeutes et de pillages déclenchés par la mise en cause judiciaire d'Ousmane Sonko, principal opposant au président Macky Sall.

Le Sénégal a connu depuis plusieurs épisodes de contestation meurtrière et ces dernières semaines une crise politique aiguë née de l'ajournement du scrutin présidentiel. Les troubles se sont traduits par plusieurs dizaines de morts, des milliers de blessés et des centaines d'arrestations.

«A peine on est sortis du Covid que nous sommes tombés dans cette situation-là de chaos et de grande confusion. On est sortis d'un traumatisme, dont on n'a même pas guéri, pour retomber dans un autre traumatisme», explique à l'AFP le psychologue Serigne Mor Mbaye.

«Dès cet instant, on perçoit énormément de troubles du comportement, des troubles du sommeil, des situations anxiogènes (...) De façon durable, ça impacte les individus du point de vue de la santé mentale», explique ce praticien qui est intervenu dans de nombreux pays en crise, en Centrafrique, dans le nord du Mali ou encore au Niger.

Maman Lucie, Dakaroise de 57 ans, a vécu les affres psychologiques de la détention de son fils, un proche d'Ousmane Sonko, entre le 20 mars 2023 et le 4 mars 2024.

«Je ne dormais plus le soir. J'étais toujours angoissée. Je me connectais sur internet jusqu'au petit matin», témoigne-t-elle. «Tout ça va avoir des impacts négatifs sur ma santé ultérieurement, j'en suis sûre.»

«PERTE DE SENS»

Pour Dieynaba Ndiaye, enseignante chercheure en psychologie sociale à l'université

Cheikh Anta Diop de Dakar, «il y a le traumatisme de l'arrestation pour beaucoup de ces gens qui n'ont jamais eu de problèmes avec la loi».

Le médecin Abdoulaye Bousso, qui a été aux avant-postes du plan de lutte national contre le Covid-19, distingue les impacts psychosociaux très forts de la pandémie de ceux, moindres selon lui, liés aux événements politiques: «Ici, quand on a un problème politique, on le règle et on passe à autre chose».

Mais pour les deux psychologues, la succession de crises a alimenté une «perte de sens» au sein d'une grande partie des moins de 25 ans, qui représentent 60% de la population.

Le Covid-19 a mis un sévère coup de frein à plusieurs années de croissance économique soutenue. Après la reprise, l'activité a subi les retombées du conflit ukrainien.

Cete conjonction explique en partie que des milliers de Sénégalais aient emprunté ces dernières années les routes souvent mortelles de l'immigration clandestine «dans un risque suicidaire élevé», relève le professeur Mbaye, qui est allé à leur rencontre aux îles Canaries.

Mme Ndiaye cite le cas de personnes issues de la classe moyenne, qui gagnent relativement bien leur vie, mais ont quand même décidé de partir vers l'Europe en bateau ou les Etats-Unis via le Nicaragua: «C'est le reflet d'un désespoir qui n'était pas là avant, des gens qui disent: +On n'y croit plus, on laisse tomber+.»

MANQUE DE PSYCHOLOGUES

Serigne Mor Mbaye, qui travaille à la mise en place d'espaces d'écoute «dans les zones de prévalence de la migration irrégulière», plaide également pour une prise en charge des centaines de prisonniers qui ont déjà été remis en liberté ou sont sur le point de l'être à la faveur d'une loi d'amnistie récemment votée: «C'est pas un luxe d'écouter leurs souffrances».

Le docteur Bousso renchérit: «Il y a une attention très particulière à apporter aux prisonniers. Vous avez des jeunes qui ont été jetés en prison, des jeunes qui étaient scolarisés, qui avaient leur business. Ces personnes vont être marquées».

Dieynaba Ndiaye préconise aussi un accompagnement de ces personnes mais pointe l'insuffisance criante de psychologues dans le pays: le département de psychologie de l'université de Dakar, fermé en 1968 par le président Léopold Sédar Senghor, n'a rouvert qu'en 2021.

La première promotion, dont l'enseignement a été très perturbé par la crise politique, n'a pas encore terminé son cursus et les psychologues cliniciens sont moins de 30 dans le pays, selon l'enseignante.

«Il nous faut faire preuve d'agilité», dit Mme Ndiaye. Elle plaide pour la formation urgente de personnels de santé qui s'occuperaient d'une première écoute et dirigeraient les cas les plus graves à des psychologues ou des psychiatres.

Cameroun

Les ancestrales tontines se digitalisent

Un large sourire barre le visage de Joseph Ngono, qui vient de consulter frénétiquement son smartphone. Cette semaine, c'est son tour: le portefeuille numérique de l'informaticien camerounais vient d'être crédité de 500.000 FCFA (762 euros).

Dans de très nombreux pays d'Afrique, la tontine est un système populaire d'épargne collective qui permet depuis des lustres à ceux auxquels les banques ne prêtent pas de financer un projet. Au Cameroun, des start-ups l'ont fait entrer dans l'ère numérique.

Et ce, même si la grande majorité des tontines demeurent traditionnelles, grâce au «bas de laine» dans un tiroir fermé, entre employés d'un même bureau, habitants d'un village, fidèles d'une église...

Joseph Ngono est ravi: avec «le produit de notre tontine hebdomadaire», il peut enfin payer la dernière tranche des frais de scolarité de ses deux enfants. «Sans cela, ils n'entraient pas en classe», lâche cet homme de 40 ans dans le quartier modeste d'Ahala à Yaoundé, la capitale camerounaise.

Il ne touche qu'épisodiquement son salaire mensuel de 150.000 francs CFA (230 euros), parce que son employeur «connaît quelques difficultés de trésorerie».

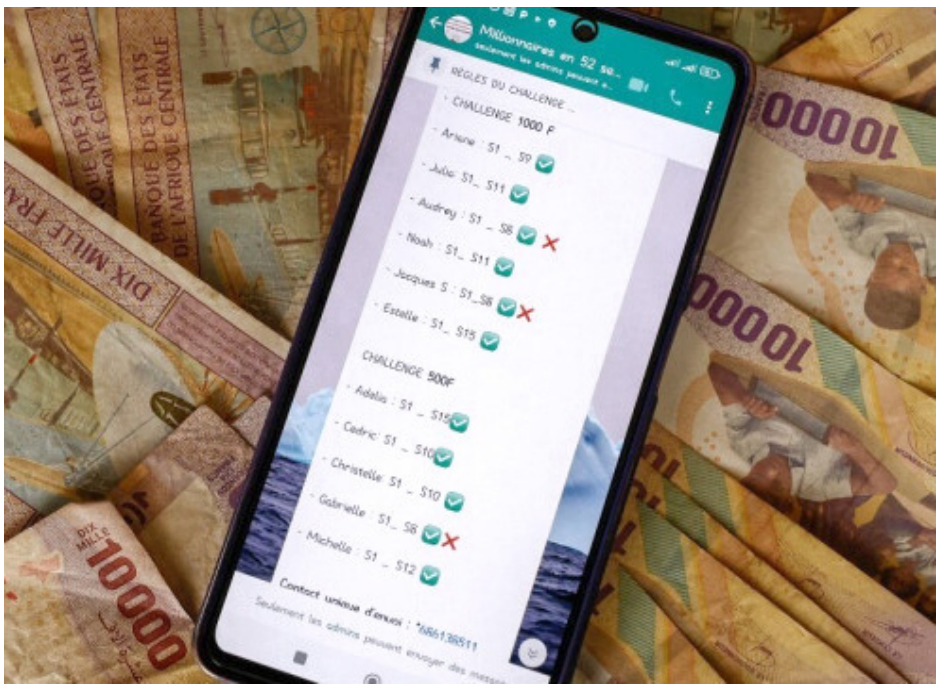

PAS D'INTÉRÊTS

Avec collègues et amis, mais aussi des inconnus parrainés par eux, ils cotisent chacun, via l'application mobile Djangui, 10.000 FCFA (15 euros) toutes les semaines. Suivant le système de rotation des tontines ancestrales, la somme totale est versée chaque semaine à l'un des participants, sans payer d'intérêts.

Ce système de «mise en commun de l'épargne (...) entre personnes unies par des liens familiaux, d'amitiés, de profession, de clan...» existait dans le monde entier «bien avant l'introduction de la monnaie», selon une thèse publiée en 2020 par le Global Development Research Center (GDRC), qui recense au moins 30 pays d'Afrique où la tontine est très répandue et 14 en Asie.

En Afrique, où «85% de la population est exclue du système bancaire», les gens ont décidé depuis longtemps de se tourner vers «ce système informel qui permet d'obtenir du financement facilement et rapidement», écrivait en 2019 l'Institut Afrique Monde.

Djangui a été l'une des toutes premières applications de tontine au Cameroun, lancée en 2016 par la startup Appfabrik de Guilain Kenfack, «pour permettre à des personnes aux quatre coins du globe de participer», explique cet ingénieur de 40 ans.

«L'idée m'est venue parce que j'étais dans une tontine traditionnelle et on avait beaucoup de difficultés, on ne savait pas si certains avaient payé ou pas», poursuit-il.

Pour lancer une tontine, il suffit de télécharger l'application et remplir un formulaire en ligne: participants, mode de paiement, fréquence des versements et de la libération des fonds... On cotise ensuite via Paypal ou virement bancaire.

Guilain Kenfack revendique 50.000 utilisateurs de Djangui.

REMPLACER LA BANQUE

Au Cameroun, comme ailleurs sur le continent, le taux d'intérêt moyen des banques pour les crédits aux particuliers était de 10,21% en 2022, selon la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Il peut dépasser les 20% ailleurs en Afrique. Et les établissements n'accordent que très rarement des crédits aux petits et moyens salaires.

La tontine «remplace la banque» et permet aux «acteurs de l'économie informelle» de faire des dépenses incontournables ou «des investissements», explique Omer Zang, fondateur de Social Brokers, une ONG camerounaise qui soutient les tontines.

Djangui a fait des émules ces dernières années et les applications se sont multipliées dans ce pays d'Afrique centrale de plus de 28 millions d'habitants: Tontine.plus, i-djangui, Nkap app, Faroty...

«Avant, nous avions un lieu de rencontre. Mais en se déplaçant, on risquait de se faire voler son argent», se souvient Ernest Tchinda, sans emploi à 48 ans, qui ne jure plus que par son «appli».

Le succès suscite la convoitise de géants de la téléphonie mobile ou des banques. La camerounaise Afriland First Bank offre maintenant la possibilité à ses clients de «tontiner».

Le risque subsiste toutefois: «Il y a des personnes qui s'enregistrent sous de fausses identités», assure Ghislaine Kengne, une téléopératrice de 47 ans qui administre quatre tontines. A Yaoundé, Paul Kemayou en a fait l'amère expérience.

«J'ai perdu plus d'un million de francs CFA (1.525 euros) que j'avais épargné pendant un an», se lamente ce fonctionnaire de 48 ans. «Au moment d'en bénéficier, l'administrateur a été incapable de me dire où était passé l'argent». C'est pourquoi Emmanuel Talla, membre de plusieurs tontines à Yaoundé, refuse de sauter le pas vers le digital. «Je préfère les tontines où l'on se rencontre. On se connaît, et puis les grands côtoient les petits, le contact va au-delà de l'argent», plaide ce commerçant de Yaoundé.

Tourisme

Le salon mondial à Paris profite de la reprise des voyages

Sur fond de reprise du tourisme international qui devrait retrouver en 2024 ses niveaux d'avant pandémie, le salon mondial du tourisme ouvre ses portes au public jeudi à Paris, dans un contexte d'inflation et de hausse de prix.

«Le tourisme international devrait retrouver complètement les niveaux d'avant la pandémie en 2024" et même aller un peu au-delà puisque les premières estimations font état de chiffres «en progression de 2 % par rapport aux niveaux de 2019", selon l'Organisation mondiale du Tourisme (OMT), agence dépendant de l'ONU.

Le tourisme international devrait notamment bénéficier du «redressement dans toute l'Asie», de la facilitation de la délivrance des visas en Chine et de l'augmentation des capacités aériennes, ou encore du visa unifié (type Shengen) mis en place par les pays de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Oman, Koweït, Bahreïn, Emirats arabes unis, Qatar).

«L'Europe devrait se placer encore en tête en 2024" des marchés, selon l'OMT. «En mars, la Roumanie et la Bulgarie entreront dans l'espace Schengen de libre circulation et Paris accueillera les Jeux olympiques d'été en juillet et en août», souligne-t-elle.

«Comme en 2023, la bonne tenue des marchés émetteurs d'Europe, des Amériques et du Moyen-Orient continuera d'alimenter les flux et les dépenses touristiques partout dans le monde», précise l'OMT.

En 2023, les recettes du tourisme international ont atteint 1 .400 milliards de dollars, soit 93% du niveau d'avant pandémie.

«Il est possible que l'inflation persistante, les taux d'intérêt élevés, les fluctuations des cours du pétrole et les perturbations des échanges commerciaux continuent de se répercuter sur les coûts du transport et de l'hébergement en 2024", tempère l'OMT qui s'attend «à ce que les touristes recherchent de plus en plus un bon rapport qualité-prix et voyagent moins loin de chez eux».

En France, seulement 52% des Français s'offriront un séjour dans un hébergement payant au cours de l'année contre 55% en 2023 et 56% en 2022, selon une étude du cabinet de conseil Protourisme. Cette année, seulement 10% des vacanciers disent avoir un budget vacances en hausse tandis que près d'un tiers affirment avoir un budget en baisse et 56% un budget équivalent.

Communiqué

Djezzy célèbre le mois béni de Ramadhan avec sa promotion «Internet X2»

A l'occasion du mois sacré du Ramadhan, période propice au partage et à la générosité, Djezzy lance sa nouvelle promotion «Internet X2» destinée aux clients particuliers et aux entreprises.

Cette promotion exceptionnelle permettra aux clients présents et futurs, à travers l'application DjezzyApp, de bénéficier d'un double volume Internet tout au long du mois sacré et pourront ainsi rester connectés, partager des moments précieux et profiter pleinement de l'internet mobile.

La promotion concerne les forfaits hebdomadaires qui offrent 10 Go au lieu de 5Go pour 300 DA et 4 Go au lieu de 2Go pour 150 DA.

Tous les profils journaliers sont également concernés par cette promotion pour offrir 2 Go au lieu de 1Go pour 100 DA, 600 Mo au lieu de 300 Mo pour 50 DA et 300 Mo au lieu de 150 Mo pour 30 DA.

De plus, la promotion «Internet X2» s'applique également à la deuxième souscription proposée à moitié prix.

Et ce n'est pas tout ! En prime, tout achat effectué via l'application Djezzy App sera récompensé par un bonus supplémentaire de +500 Mo pour les forfaits hebdomadaires et +100 Mo pour les forfaits journaliers.

Pour profiter de cette offre exclusive, il vous suffit de souscrire dès maintenant via l'application Djezzy App et de doubler votre bonheur en restant doublement connecté tout au long de ce mois sacré du Ramadhan.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya d'Oran
Daira de Boutlelis
Commune de Misserghin
N° 760.../2024

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTAVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALESN°...../2024

L'APC de Misserghin ,lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales :

- عنوان العملية:

- المشروع رقم 01 : دراسة ، مراقبة متابعة وانجاز مطعم مدرسي بمدرسة حسيني أحمد حي الرحمة (حصة الانجاز)
- المشروع رقم 02: دراسة ، و متابعة لتهيئة قسمين بمدرسة أوكيدان بشير حي رابح (حصة التهيئة)
- المشروع رقم 03: انجاز و تجهيز المحول كهربائي لتزويد القطب العمراني احمد زبانة - مسرغين

Pour participer à cet appel d'offres, les entreprises doivent satisfaire aux conditions d'éligibilité suivantes :

-Posséder un certificat de qualification et de classification en cours de validité de catégorie 3 ET PLUS , ayant comme activité principal « travaux bâtiment»
attestations de bonne Exécution délivrées par des services contractants publics travaux de BATIMENT 03 et pus

le récépissé de dépôt en cas d'expiration de la qualification ne pourra en aucun cas remplacer celle-ci, et le soumissionnaire est considéré comme inéligible pour soumissionner

Le soumissionner peuvent soumissionner pour l'ensemble des lots mais il ne peut prétendre qu'un seul lot le plus avantageux

Les entreprises peuvent retirer le cahier de charges a lotiâ compter de la date de parution du présent avis d'appel d'offre dans la presse nationale, contre paiement de la somme de **3.000,00 DA** le cahier de charges pour chaque projet auprès de L'APC à Misserghin –Service des Marchés Publics

Les Soumissionnaire devront obligatoirement joindre à leurs dossiers de soumission les pièces réglementaires suivantes

Dossier de Candidature

1-Déclaration de candidature ,remplie datée et signée.

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :

N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret. En application de l'article 38 du la loi n 23/12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marches publiques.

-N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant » Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

-est en régle avec ses obligations fiscales, parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chôma ge intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et d'hydraulique, le cas échéant pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie

-est inscrit au registre de commerce ou au registre de l'artisanat et des métiers, pour les artisans d'art ou détenant la carte professionnelle d'artisan, en relation avec l'objet du marché.

-a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.

-détient un numéro d'identification fiscal, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

2-une déclaration de probité, remplie datée et signée 3-les statuts pour les sociétés.

4-les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5-Tout document permettant dévaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou , le cas échéant, des sous-traitants :

A/Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et de classification en cours de validité de catégorie 03 et plus ayant comme activité principale « travaux BATIMENT

B/Capacités financières : Moyens financiers justifiés par le bilan dernier années 2021 - 2022 approuvés par le service des impôts et les références bancaires

6/Capacités Technique.

-Moyens Humains liste nominative du personnel avec leurs CV signés et diplômes et leur déclaration CNAS

-Moyens Matériels : la liste des matériels à utiliser pour les travaux justifiés par la copie de cartes grises avec assurance en cours de validité (pour les moyens matériels roulant) Et par des factures d'achat+ un PV d'inventaires (pour les moyens matériels non roulant)

Références professionnelles : attestations de bonne Exécution délivrées par des services contractants publics travaux de chauffage

-conformément à l'article 69du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant règlementations des marchés publics et délégation du service public .les documents justifiant les informations contenues dans la declaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivant :

7-copie du registre de commerce ELECTRONIQUE 8-Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité

9-Extrait de rôles apurés ou avec échéancier de payement et porte la mention de inscrit au fichier national des fraudeurs

10-Extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur général de l'entreprise en cours de validité

11-copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de dernière année

12-Copie de Numéro d'identification fiscale « NIF »

2-L'offre Technique Comprendra :

1-une déclaration à souscrire remplie datée et signée.

2-Planning+délais

3-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marché publics et des délégations de service public. Et en application des l'article 51,52 ,53 du la loi n 23/12 du 18 moharram 1445 correspondant au 5 Aout 2023 Fixant les règles générales relatives aux marches publiques.

4-le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »

3-L'offre Financière Comprendra :

1- La lettre de soumission remplis datée et signée.
2- Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis daté et signée
3- Le détail quantitatif estimatif (DQE) remplis daté et signée

Le service contractant peut, en fonction de l'objet du marché et son montant, demander dans l'offre financière, les documents suivants :

-le sous détail des prix unitaires(SDPU) – le devis descriptif et estimatif détaillé (DDED)

- les offres (Dossier de candidature, l'offre technique et financiere) doivent être déposées au siège de

L'APC de Misserghin –ORAN – en (02) deux enveloppes séparées sous un plis cachete anonyme et portant la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTAVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°...../2024

- عنوان العملية:

- المشروع رقم 01 : دراسة ، مراقبة متابعة وانجاز مطعم مدرسي بمدرسة حسيني أحمد حي الرحمة (حصة الانجاز)
- المشروع رقم 02: دراسة ، و متابعة لتهيئة قسمين بمدرسة أوكيدان بشير حي رابح (حصة التهيئة)
- المشروع رقم 03: انجاز و تجهيز المحول كهربائي لتزويد القطب العمراني احمد زبانة - مسرغين

« à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

-la durée de préparation des offres est fixée à **Quinze (15) jour** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le BOMOP.

-Les plis seront déposés le dernier de la durée de préparation des offres **avant 12H00**

-l'ouverture des plis technique et financiers se fera en séance publique le même jour de la date de dépôt des offres à 13H30 au siège de l'APC du Misserghin

-les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister

-Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois.

Fait à Misserghin Le.....

PAPC DE MISSERGHIN

ANEP N° 2431003073 Le Quotidien d'Oran 13/03/2024

APPARTEMENTS

■Loue F3 Plateau, 3e (2,5U) – F3 Maraval, rdc (3U) – F3 Millénium CNL rdc (3,5U) – F5 Aïn El Turck, 4e (2,5U) – F1 rue de la Remonte, angle Bd Front de mer, 1er (3U) – AG ABDALLAH : 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■Résidence Lolo vous propose des F4 – 115 m², chambre parentale, cuisine équipée, réservoir, 2 façades, matériel de construction du 1er choix, à Seddikia (Oran) station. facile – Tél : 0542.68.15.04

■Vends appartement F6, acté, sup 200 m², centre-ville convertible en 02 apparts, 02 portes entrées. Contacter 0698.34.22.23

■Loue/vends ou éch à Tiaret, contre similaire à Oran. Etudie tt/propos, apprt F5/F6, C/V, 03 faç. 2 ét. t/ensol, ouest-est-nord, dans cité clôturée par 4 bât. parking. proxi.univ-CEG-école-lycée-police-Ptt-Hamam. Tt comm à (- 800m) – Tél : 0557.74.60.91/ 0558.29.57.69

LOCAUX

■Loue sur bd principal C/V Tiaret, cafétéria en activité, équip. Complet, 02 faç, terrasse, prox univ-lycée-ITMA-CEG-Ecole. PRI- P.Police à Haï el Badr, lot n° 06, face ITMA, Rte Tiaret poss locat. F2 ds villa RDC + Loue attenant à la cafétéria 02 locaux 160 m², gaz, eau, élect + Vds 40 chaises neuves métal. Rembour. + cong. Horiz+ cong. Morsi.voir + Frigo gaz, buta et ville – Tél : 0557.74.60.91/ 0558.29.57.69

EMPLOIS

■Famille à Oran cherche une femme de ménage
Tél 0562 69 64 13

■Société privée à Trouville, Aïn El-Turck, Oran, recrute dans l'immédiat des ouvriers et ouvrières hommes et femmes travaillant soit l'équipe de jour soit le soir. Age maximum 40 ans ; salaire à partir de 25.000 DA, selon les tâches de travail. Tél : 0557.56.27.51

■Sté privée recrute un comptable expérimenté maîtrisant le logiciel Infoplus (commercial paie) 0661.20.96.76- 0560.00.72.77

■Société privée, sise à Oran, recrute un agent commercial. Maîtrise de l'outil informatique. Envoyer CV à : recrutement.abone@gmail.com

HUISSIERS DE JUSTICE

محضرين قضائيين

لكل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse

Société recrute
☛ Agent de sécurité

Conditions :

- Diplôme
- Expérience
- Résider à Oran ville

Envoyer CV à offresemplois2024@gmail.com

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière
NIF 000916098323607.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06/DRO/ ENPI/2024.

L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (DRO) lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales la prestation d'administration et Gestion des Biens Immobiliers(ABI), du projet suivant : Site: 176Logements Promotionnels LIBRES « L.P.L. », sis à Bir El Djir Wilaya d'Oran.

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales qui s'adresse aux soumissionnaires : Administrateurs et gestionnaires des Biens Immobiliers remplissant les conditions citées ci-dessous:

1-Capacités professionnelles : Les agents immobiliers « Administrateurs et gestionnaires des biens immobiliers exérçant seul ou en société, agréés et ce conformément aux dispositions du décret exécutif N°19-242 du 08 Septembre 2019, modifiant et complétant le décret exécutif N°09-18 du20 Janvier 2009 fixant la réglementation relative à l'exercice de la profession d'agent immobiliers.

2-Capacités financières : Ayant réalisés un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les trois années « 2019-2020-2021 » ou « 2020-2021-2022 » ou la moyenne des deux dernière années pour les administrateurs immobiliers ABI, nouvellement crées ; supérieur ou égale à 4 000 000.00 DA justifiés par les bilans comptables certifiés ou C20 des années y afférentes.

3-Capacités techniques :

A.-Références professionnelles :

Avoir assuré une prestation de service d'administrateur de gestion des biens immobiliers « ABI » c'un montant de 4 000 000.00 DA, justifiés par des attestations de bonne exécution ou/et contrats ; DGD ou avenants.

B.-Moyens humains :

Avoir parmi son effectif ce qui suit :

- Un 01 agent de sécurité diplômé dans le domaine de l'hygiène sécurité et surveillance, ou titre équivalent justifiant d'une expérience d'une année, et justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : une attestation de formation en HSE, un C.V. une attestation d'affiliation « CNAS en cours de validité.
- Un 01 TS en maintenance des ascenseurs ou titre équivalent d'une expérience d'une année et justifié par des pièces administratives et réglementaires y afférant à savoir attestation CNAS ou CASNOS, diplômes CV et /ou certificat de travail ; ou un engagement avec un organisme spécialisé en la matière.

C.-Moyens matériels : l'entreprise doit justifier les moyens de la liste suivante :

- Un 01 Véhicule, justifié par une carte grise et assurance en cours de validité.
- Une 01 Tendeuses de gazon, justifiée par les factures d'achat.

N.B : Les factures d'achats justifiants ces moyens matériels pour l'éligibilité du candidat doivent être délivrés au nom du soumissionnaire.

4 /- Les Administrateurs et les Gestionnaires des Biens Immobiliers ABI ayants fait objet des résiliations avec l'EPE-ENPI-SPA et ses Filiales seront éliminés.

5 /-Seront éliminés les Administrateurs et Gestionnaires des Biens Immobiliers ABI qui ont fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant leur probité professionnelle.

*N.B :

☛ Si l'une des conditions d'éligibilités n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après Épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

☛ Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité des candidats ne sont pas sujet à la notation lors de l'évaluation des offres.

☛ Les désignations portées sur le Bordereau des Prix Unitaires et le Devis Quantitatif et Estimatif se feront aux forfaits« FF/Mois » pour les redevances.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction régional Ouest, Sis à : Rond point les Castors Oran wilaya d'Oran, contre paiement auprès du comptable de la direction d'une somme de 5.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

*Modalité de présentation de l'offre :

1-Le dossier de candidature: Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention " Dossier de candidature " contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

2-L'Offre technique : l'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention «Offre technique" contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

3-L'Offre financière : L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière" contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

*Présentation de l'offre : le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Régional Ouest
ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE - E.N.P.I
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°06 /DRO / ENPI /2024
Pour la : la prestation d'administration et Gestion des Biens Immobiliers(ABI), du projet suivant :
Site : 176Logements Promotionnels LIBRES « L.P.L. », sis à Bir El Djir Wilaya d'Oran.
« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès la direction régionale de l'ouest sis Rond-point des Castors wilaya d'Oran

Le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres au plus tard (à 12 h00 précises).

L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction régionale de l'ouest.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres.

ANEP N° 2431003043 Le Quotidien d'Oran 13/03/2024

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Entreprise Nationale de Promotion Immobilière
NIF 000916098323607.

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 05/DRO/ ENPI/2024

L'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière (DRO) lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales LA MISSION DE GARDIENNAGE & SURVEILLANCE DES SITES DES LOGEMENTS PROMOTIONNELS PUBLICS : PROJET DES 43 LPP SIS A DJENINE DIF ALLAH A BECHAR.

Il s'agit d'un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales qui s'adresse aux seuls soumissionnaires : exerçant l'activité de Gardiennage et Surveillance; remplissant les conditions citées ci-dessous:

1-Capacités professionnelles : les sociétés de gardiennage ;

-Disposant de l'Autorisation Administrative de type « A »,ou de type « C »,de l'exercice des activités de Gardiennage, délivrée par Le Ministère de L'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire « M.I.C.L »en cours de validité, et ce conformément aux dispositions *des articles 02 ,03, et 05 ; Du décret exécutif ; N°94-65 du 07-Chaoual-1414 correspondant au 19 mars 1994 déterminant les modalités de délivrance de l'autorisation d'exercice et de dotation en armes des sociétés de gardiennage et de transport de fonds et produits sensibles.*

Les agents immobiliers « Administrateurs et gestionnaires des biens immobiliers » exerçant seul ou en société, agréés et ce conformément aux dispositions du décret exécutif N°19-242 du 08 Septembre 2019, modifiant et complétant le décret exécutif N°09-18 du 20 Janvier 2009 fixant la réglementation relative à l'exercice de la profession d'agent immobiliers.

2-Capacités financières: Ayant réalisés un minimum de chiffre d'affaires moyen durant les trois années « 2019-2020-2021 » ou « 2020-2021-2022 » relatif aux activités directement liées aux prestations de gardiennage ; supérieur ou égale à 2 000 000.00 DA justifiés par les bilans comptables certifiés ou C20 des années y afférentes.

3-Capacités techniques:

A-Références professionnelles :

Avoir assuré une prestation de service l'activité de Gardiennage et Surveillance d'un montant moyen de 2 000 000.00 DA, justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les Maîtres d'Ouvrages.

B-Moyens humains :

Un 01 chef de Gardiennage diplômé dans le domaine du H.S.E, ou titre équivalent justifiant d'une expérience D'une (01) année et plus, et justifié par les pièces administratives et réglementaires y afférent à savoir : attestation D'affiliation « CNAS ou CASNOS », « diplômes »,« CV », « contrat ANEM » et/ou« certificats de travail ».

C-Moyens matériels : la société de Gardiennage doit justifier les moyens de la liste ci-dessous :

- Une 01 loge de gardien modulable ; Équipée « d'armoire électrique, d'un point lumineux intérieur et extérieur, un réservoir d'eau et sanitaire, lave main ...etc. », justifiée par une facture d'achat ou contrat de location notarié.
- Un 01 véhicule, justifié par une carte grise et police d'assurance en cours de validé.

4 /-Les Sociétés de Gardiennage et Surveillance ayants des résiliations aux torts et/ou en contentieux avec l'EPE- ENPI-SPA et ses Filiales ne peuvent soumissionner.

N.B :

☛ Si l'une des conditions d'éligibilités n'est pas satisfaite, l'offre sera rejetée systématiquement après épuisement de la procédure de complément de dossier de candidature.

☛ Les moyens humains et matériels ayant servi à l'éligibilité des candidats ne sont pas sujet à la notation lors de l'évaluation des offres.

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de la Direction régional Ouest, Sis à : Rond point les Castors Oran wilaya d'Oran, contre paiement auprès du comptable de la direction d'une somme de 5.000,00 DA (contre un reçu de versement) représentant les frais de reproduction non remboursables.

*Modalité de présentation de l'offre :

1-Le dossier de candidature: Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe fermée portant la mention " Dossier de candidature " contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

2-L'Offre technique : l'offre technique doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention «Offre technique" contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

3-L'Offre financière : L'offre financière doit être insérée dans une enveloppe fermée portant la mention "offre financière" contenant les documents préciser dans le cahier des charges.

*Présentation de l'offre : le soumissionnaire doit présenter l'offre comme suit :

Les trois enveloppes (dossier de candidature, offre technique et offre financière) devront être insérées dans une seule enveloppe extérieure anonyme et fermée ne portant que la mention suivante :

A Monsieur le Directeur Régional Ouest
ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE - E.N.P.I
Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°05 /DRO / ENPI /2024
Pour la : LA MISSION DE GARDIENNAGE & SURVEILLANCE DES SITES DES LOGEMENTS PROMOTIONNELS PUBLICS : PROJET DES 43 LPP SIS A DJENINE DIF ALLAH A BECHAR.
« Soumission à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à Dix (10) jours jusqu'à 12.00 heures à partir de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre devra être déposée auprès la direction régionale de l'ouest sis Rond-point des Castors wilaya d'Oran.

Le dernier jour de la durée fixée pour la préparation des offres au plus tard (à 12 h00 précises).

L'ouverture des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13.00 heures, en séance publique, au siège de la direction régionale de l'ouest.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois à partir de la date de dépôt des offres

ANEP N° 2431003045 Le Quotidien d'Oran 13/03/2024

2

21.10 Tout le monde ment 2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.58 Journal 13h00
13.53 Ça commence aujourd'hui
15.03 Ça commence aujourd'hui
16.12 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.36 N'oubliez pas les paroles
19.58 Journal 20h00

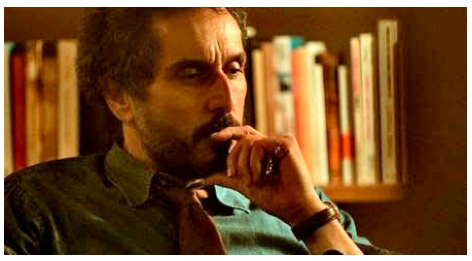

Téléfilm policier - France - 2023
Avec Vincent Elbaz, Julien Boisselier, Mariama Gueye, Joséphine de Meaux
Après avoir porté plainte pour agression, une jeune femme annonce vouloir présenter l'affaire dans la presse. Le mis en cause n'est autre que Mathieu Lecerf, un comédien plébiscité par le public et multi primé, récemment décoré de la Légion d'honneur. Or, la jeune victime est bientôt retrouvée poignardée dans sa salle de bains… Vincent Verner, consulat du Groupe des affaires sensibles, s'empare bientôt de l'affaire.

3

21.00 Coupe de France

10.12 Dans votre région
12.00 Le journal des solutions
12.25 ICI 12/13
12.55 Météo à la carte
14.20 Rex, chien flic
16.45 Duels en familles
17.28 Slam
18.13 Questions pour un champion
19.07 Hors la ville
19.14 ICI 19/20
19.41 ICI 19/20
20.00 Tout le sport

Marco Asensio et les Parisiens sont bien partis pour décrocher le titre en championnat. Les joueurs de Luis Enrique s'avancent ce soir en quart de finale de la coupe de France avec l'idée de réaliser le doublé. Pour cela, les partenaires de Kylian Mbappé doivent prendre le dessus sur une solide formation niçoise qui nourrit également des ambitions dans la compétition. Les Aiglons ne feront pas de complexe au Parc des Princes.

4

21.00 Johnny Hallyday symphonique

11.41 Héros à moitié
12.46 Angelo la débrouille
13.54 C'est toujours pas sorcier
14.24 Teen Titans Go !
15.35 Molusco
16.40 Mystery Lane
17.36 Les aventures du Chat Potté
18.33 Grizzy et les lemmings
19.20 Il était une fois... ces drôles d'objets
20.15 Culturebox l'émission

Yvan Cassar est le maître d'œuvre de la tournée "Johnny Hallyday Symphonique", dont la première a eu lieu à l'Acropolis de Nice en 2022. Dans ce projet d'envergure, l'objectif du directeur artistique historique de Johnny Hallyday était de faire revivre sur scène l'univers artistique du chanteur en faisant entendre sa voix accompagnée par 100 musiciens.

5

10.58 Les merveilles de l'Asie du Sud-Est
11.57 Manioc et piments, aux origines de la cuisine créole
12.55 Imprévus
13.00 A la découverte du monde
13.37 Le magazine de la santé
14.41 La véritable histoire des Vikings
15.32 Vert de rage
16.31 Terres de glace
17.42 C dans l'air
18.56 C à vous
20.04 C à vous la suite
21.05 La grande librairie
22.38 C ce soir

arte

11.00 Oasis Arctique
11.45 Les plus beaux parcs nationaux d'Asie
12.30 La mort au bout des crocs : Serpents venimeux d'Afrique
15.05 Kate Superstar
16.05 Des volcans et des hommes
16.35 Le royaume secret des singes
17.20 Invitation au voyage
18.55 L'exode des médecins turcs
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.55 Les Passagers de la nuit
22.45 Dessiner pour résister

C8

09.32 L'éphéméride
09.38 Chez Jordan De Luxe
10.36 Bienvenue chez nous
13.37 William à midi
14.05 Inspecteur Barnaby
17.59 PAF
18.51 PAF avec Baba
19.44 Touche pas à mon poste
21.20 Mongeville et Magellan
23.10 Mongeville

CINE + FRISSON 20.50

SEVEN

Thriller - Etats-Unis - 1995
Avec Brad Pitt, Morgan Freeman, Gwyneth Paltrow, Kevin Spacey
Sur le point de prendre sa retraite, l'inspecteur William Somerset fait équipe avec le jeune David Mills. Tous deux mènent l'enquête sur un meurtre particulièrement étrange : un obèse que l'on a forcé à se nourrir jusqu'à la mort. Mills est également chargé de résoudre l'assassinat d'un avocat. Somerset et Mills comprennent rapidement que les deux affaires sont liées. Les deux policiers savent qu'ils se lancent sur la piste d'un tueur en série aux motivations difficiles à décrypter...

OCS MAX 21.00

EVERYTHING EVERYWHERE ALL AT ONCE

Comédie fantastique - Etats-Unis - 2022
Avec Michelle Yeoh, Ke Huy Quan, Jamie Lee Curtis, Stephanie Hsu
Evelyn Wang tient une laverie avec son mari, Waymond qui veut divorcer. Evelyn est à bout. C'est alors qu'elle fait la connaissance d'Alpha Waymond. Il lui explique que de nombreux univers parallèles existent, car chaque choix fait engendre la création d'un nouvel univers. Les habitants de l'Alphaverse ont ainsi développé une technologie permettant d'accéder aux compétences, aux souvenirs et au corps de leurs homologues de l'univers parallèle.

CINE + FAMIZ 20.50

LE GARÇON INVISIBLE

Film fantastique - Italie - France - 2014
Avec Ludovico Girardello, Christo Jivkov, Valeria Golino, Fabrizio Bentivoglio
Garçon discret, Michele est pris pour cible par des camarades de classe. Pour participer à l'anniversaire costumé de la belle Stella, Michele se rend dans un étrange bazar où, faute d'argent, il se résout à acheter un déguisement de super-héros chinois. Le lendemain, il se rend compte qu'il est devenu invisible.

TF1

18.30 Ici tout commence

09.35 Téléshopping
10.30 Amour, gloire et beauté
11.00 Les Feux de l'amour
11.45 Petits plats en équilibre
11.50 Les douze coups de midi
12.55 Petits plats en équilibre
13.00 Journal
13.40 Météo
13.45 Plus belle la vie, encore plus belle
14.15 Coach en mariage et... célibataire !
17.30 Familles nombreuses : la vie en XXL

Série dramatique - France - 2023
Saison 4
Avec Marvin Pellegrino, Zoï Séverin, Alexandra Vandernoot, Florence Coste
Antoine est prêt à tout pour sauver son fils… même au pire ! De son côté, Deva fait ses adieux à l'Institut…
19.10 Demain nous appartient
20.00 Journal
21.00 C'est Canteloup
21.10 L'affaire Jacob Barber

M6

21.10 Top chef

10.05 Ça peut vous arriver
11.35 Ça peut vous arriver chez vous
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.30 Météo
13.35 Scènes de ménages
14.00 Un jour, un doc
17.30 Le juste prix
18.30 La meilleure boulangerie de France
19.45 Le 19.45
20.30 Scènes de ménages

Saison 15
Présenté par Stéphane Rotenberg, Philippe Etchebest, Hélène Darroze, Paul Pairet, Glenn Viel, Voir plus
Lancée le 22 février 2010, Top Chef fête ses 15 ans d'existence. Pour l'occasion, la chaine a revu la recette de son émission. Cette saison, les seize candidats, réunis au chateau de Ferrières en Seine-et-Marne tentent d'intégrer une des deux brigades, formées de trois chefs chacune : la grise et la orange.

CANAL+

21.00 Ligue des champions

10.26 Têtàtête(s)
12.03 La boîte à questions
12.13 En aparté
12.47 Clique
15.56 En eaux très troubles
17.49 Tchi tcha
17.58 Têtàtête(s)
18.17 Clique
18.59 En aparté
19.34 Tchi tcha
19.45 La boîte à questions
19.53 Previously CCC Ligue des champions
19.55 Canal Champions Club
20.54 Avant-match : Ligue des champions

- Atlético Madrid / Inter Milan
Battus de justesse (1-0) au match aller, Marcos Llorente et les Madrilènes vont devoir trouver la faille au sein d'une défense milanaise compacte et difficile à manoeuvrer, pour espérer avoir un avenir dans la compétition. Blessé à une cheville lors du premier acte en Lombardie, Antoine Griezmann demeurait incertain pour le match retour.

PLANETE +

09.37 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe
10.34 La tragédie du Heysel
12.23 Ramsès le Grand
13.56 Adolf Eichmann : les aveux du diable
15.55 Jeanne d'Arc, femme, guerrière, sainte
17.44 Faites entrer l'accusé
19.23 American Pickers, la brocante made in USA
20.55 Marilyn Monroe. la célébrité à tout prix
23.03 Sarah Bernhardt . Pionnière du show business

TFX

10.05 Madame est servie
13.05 Clap !
13.30 Super Nanny
17.00 Quatre mariages pour une lune de miel
20.05 Plus belle la vie, encore plus belle
21.05 Incroyables mariages gitans

NRJ 12

09.30 Dr House
13.50 Fan des années 80
19.25 Parents mode d'emploi
21.10 Corrective Measures : Mutants surpuissants
23.15 Inside Man : Most Wanted

W9

09.00 W9 Hits
10.50 HDM : L'hebdo de la musique

11.50 Le hit W9
12.50 NCIS
16.40 Un dîner presque parfait
19.50 Les apprentis aventuriers
21.00 Météo
21.05 Enquêtes criminelles

CROISÉS N° 8917

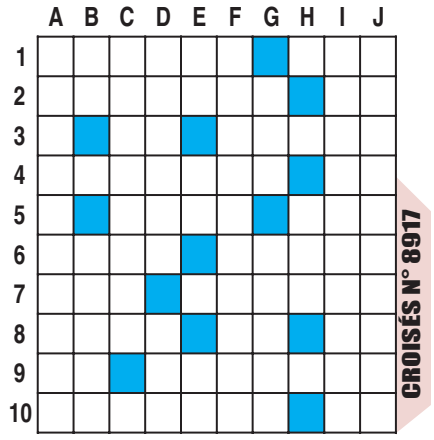

Horizontalement:

1. Passe à la casserole. B.C.B.G.
2. Mises aux arrêts. Donne de la bande.
3. Le gros de la recette. Lieu noir.
4. Femmes savantes. Cette bonne vieille terre !
5. La bande des quatre ou la bande des cinq. Mis en détention.
6. Passages. Essence.
7. Bien reçu. Hors-d'œuvre.
8. Fait ce qu'il faut. Dans le coup. Préposition.
9. A la mode rétro. Visent.
10. Compagnies. Bon pour la ligne.

Verticalement:

A. C'est bouleversant !
B. Hic ! Un policier corrompu mais bien élevé.
C. Pilent.
D. Bus. Matière de cours.
E. Passent à l'oral. Premier impair. Eléments de groupe.
F. La matérielle !
G. Voie de secours. Sorties pour un tour.
H. Raid commercial.
I. Rentrée dans les rangs.
J. Grande voie.

FOUILLIS N° 8917

N	M	M	N	O	I	M	A	C	E
O	L	A	N	O	I	T	A	C	I
L	B	I	X	R	E	N	N	O	E
L	R	N	T	I	E	R	T	T	E
I	A	T	N	E	M	E	N	N	O
T	D	E	M	O	R	U	E	E	A
N	E	N	U	T	A	I	M	M	G
A	R	I	S	E	T	P	E	E	S
H	A	R	C	R	L	N	S	S	S
C	S	R	A	O	D	I	U	S	E
E	O	P	Y	E	L	O	E	S	S
M	E	E	V	A	G	I	R	A	O
D	R	R	V	C	L	O	U	M	R
U	A	E	T	I	R	C	E	A	O
C	H	A	R	G	E	R	H	R	E

L A C S E
P P A C
O B
E R C I
E N P R
E E C
S T A
E R N E L
U E E N E
G T C T R
U A S I T
V M A O N
M A T N E

AMAS - AMENDE - APPLICATION - ASCENSION - BOURGEONNER - CAMION - CAUTIONNEMENT - CAVE - CHARGER - CLOU - CORTEGE - DEPART - ECHANTILLON - ECRITEAU - EMPLOYER - ENTAMER - ENTRELACER - ESCALE - GOUSSE - GUET - HEUREUSEMENT - LIESSE - LITERIE - MAINTENIR - MATERNITE - MAXIMUM - MERCI - MORCEAU - MUSC - OTER - PRETENTION - REMETTRE - ROSE - ROUTE - VALISE - VRAC.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :
- Mon 1er est un article indéfini.
- Mon 2e est mal élevé.
- Mon 3e est un rongeur.

Mon tout est un endroit où l'on met les objets encombrants.

SUDOKU N° 8917

			3	7	4			1
5		7		2	8			3
		2		9	1		8	
6			4					
		8			2			
	7			8		3		5
		9	2	5		6		8
	2	3						
	6			1		4		7

CODÉS N° 8917

1 N	2 U	3 M	4	5	6	7	8	9	10
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23

13	4	9	8	7	11	2	10	6	5
12	9	14	4	1	7	5	6	5	
10	6		9	8		6	1	8	6
7		9	6	4		9	8		8
8	9	12	1	11	5		7	10	6
7	6		8	8		13	10	7	5
15		10	2		13	6	10	6	
2	16		10	2	7	9	6		3
6	10	10	6		4	6		17	4
	4	4		12	1		1	12	5
6	5	11	4	3	12	8	6	6	5
1	6	6		16		7		2	4
11		8	7	9	4	14	6		14
9	2		11	6		9		11	6
6	8	2	7		17	6	1	8	5

FLÉCHÉS N° 8917

Jeux proposés par Chérifa Benghani

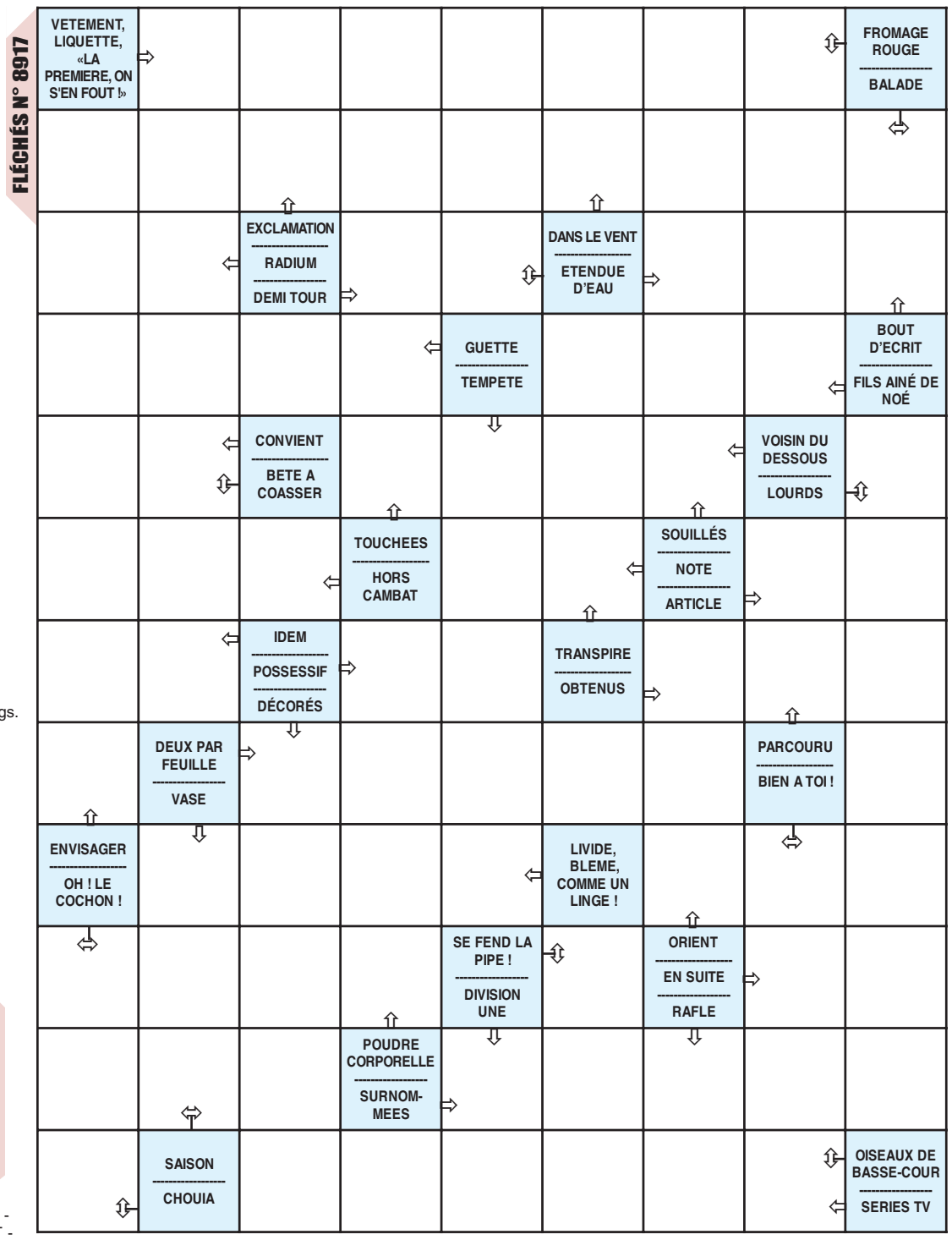

HOROSCOPE

Bélier *21-03 au 20-04*
Vous aurez un emploi du temps relativement chargé. Vous aurez des rendez-vous que vous aurez du mal à respecter.

Taureau *21-04 au 21-05*
Des bonnes nouvelles vous parviennent dans une affaire profitable. Profitez de cette opportunité pour vous situer face à une concurrence qui s'avère ne pas toutjours être très loyale.

Gémeaux *22-05 au 21-06*
On cherchera à vous donner des conseils que vous n'aurez pas très envie de suivre.

Cancer *22-06 au 22-07*
Vous allez pouvoir passer un agréable moment en bonne compagnie.

Lion *23-07 au 23-08*
Les choses semblent très bien s'arranger car il n'y a plus de raison de vous inquiéter plus qu'il ne faut, Vous sentirez revenir une forme absolue.

Vierge *24-08 au 23-09*
Vous aimeriez transformer les sentiments de vos proches parce que vous avez l'impression que l'on vous fuit.

Balance *24-09 au 23-10*
Vous vous sentez étrangement lucide dans une situation que vous avez l'impression d'avoir déjà connue.

Scorpion *24-10 au 22-11*
Vos relations intimes avec une personne à laquelle vous êtes sensible n'évoluent pas comme vous aimeriez. Faites preuve d'optimisme et de patience.

Sagittaire 23-11 au 21-12
On pourrait vous devancer dans une affaire dans laquelle vous vous impliquez si vous ne faites pas preuve de vigilence absolue.

Capricorne *22-12 au 20-01*
Une relation très importante pourrait se rapprocher insensiblement de vous.

Verseau *21-01 au 18-02*
Vos sentiments amicaux à l'égard d'une personne lointaine évolueront favorablement ce qui vous apportera beaucoup de réconfort malgré l'éloignement.

Poissons *19-02 au 20-03*
Le doute pourrait s'immiscer entre vous et une personne qui vous est proche.

LES SOLUTIONS

FLECHES N°8916

	P	R	E	M	I	E	R	E
F	I		M	O	L	L	O	
A		O	P		S	L		E
C	O	T	O	N		E	U	X
I		E	R		A		S	
L	A		T	A	R	T	A	N
E	M	B	E	T	E	R		E
M	I		E	T	S		S	U
E		O	S	E		O	U	F
N	O	N		L	O	U	P	
T	U		C	E		S	E	T
	I	L	L	E	T	T	R	E

CROISÉS N°8916

E	V	E	N	T	U	E	L	L	E
X	E	N	O	N		N	E	O	N
A	R	R	E	T	S		G	U	S
C	R	I			E	T	A	P	E
T	A	C	O	T		I	L		M
E	T	H	E	R	E		E	L	B
M		I	U		B	E	M	O	L
E	L	E	V	E		R	E	G	I
N	U		R	A	M	E	N	E	E
T	I	G	E		E	S	T	E	R

FOUILLIS N° 8916:
CAFARD (Cas - Fard)

SUDOKU N°8916

4	7	1	9	2	3	8	6	5
6	3	8	5	1	4	9	2	7
5	9	2	6	8	7	3	1	4
3	2	5	1	9	8	7	4	6
1	8	9	4	7	6	2	5	3
7	4	6	2	3	5	1	9	8
2	5	3	8	4	9	6	7	1
8	1	4	7	6	2	5	3	9
9	6	7	3	5	1	4	8	2

CODÉS N° 8916

1 I	2 N	3 C	4 R	5 E	6 S
7 U	8 L	9 M	10 T	11 O	12 A
13 G	14 X	15 V	16 D	17 P	18 H
19	20	21	22	23	24

10 ERREURS

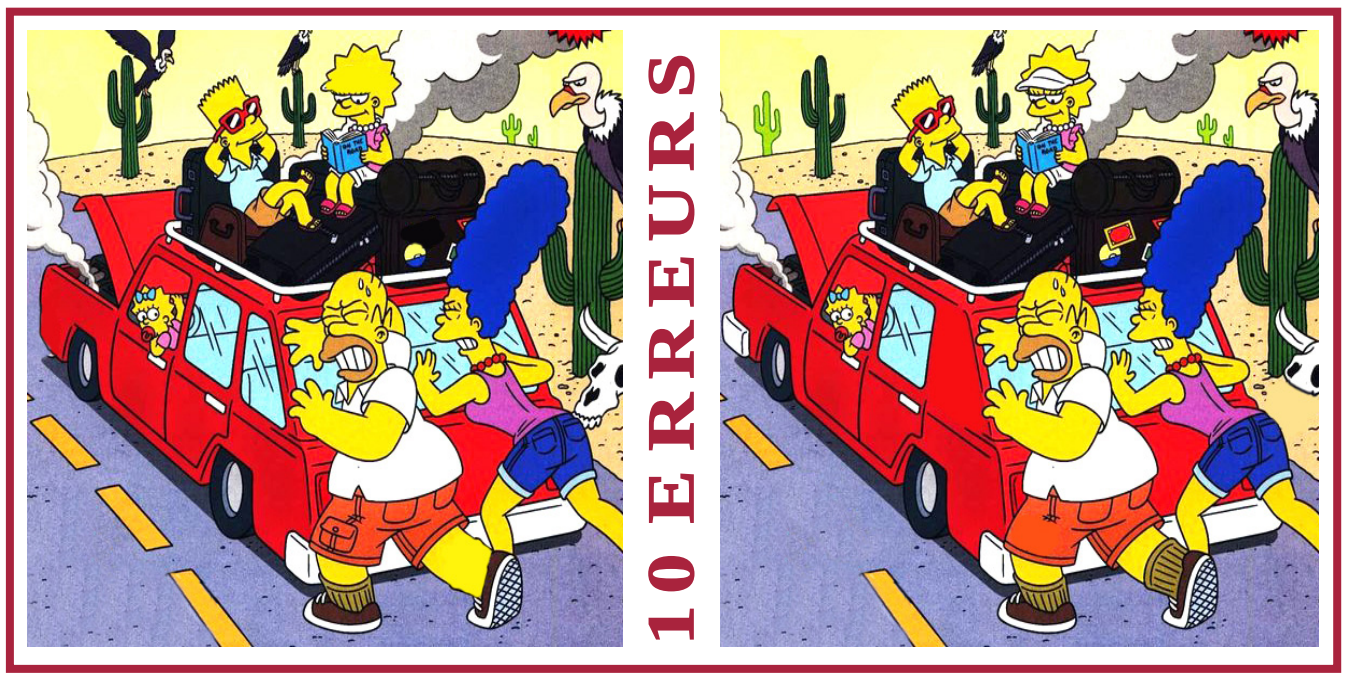

Le Quotidien D'ORAN
Edition Nationale d'Information

La Chine, la Russie et l'Iran mènent des exercices militaires conjoints

Les marines chinoise, russe et iranienne organisent cette semaine des exercices militaires conjoints dans le golfe d'Oman, dans un contexte régional explosif.

Ces trois pays, qui partagent une volonté commune de contrer l'hégémonie américaine, avaient déjà organisé en mars dernier des exercices conjoints dans la région. Ces manœuvres ont pour objectif de «maintenir conjointement la sécurité maritime régionale», selon le ministère chinois de la Défense. «La Chine enverra le destroyer lance-missiles Urumqi, la frégate lance-missiles Linyi et le navire de ravitaillement Dongpinghu», a-t-il indiqué lundi au premier jour de ces exercices qui s'achèveront vendredi. Un détachement de navires de la flotte russe du Pacifique, mené par le croiseur Varyag, est arrivé à cet effet lundi au port iranien de Chabahar (sud-est), ont rapporté les médias d'Etat russes. «L'objectif principal des manœuvres est d'assurer la sécurité de l'activité économique maritime», ont-ils précisé citant le ministère russe de la Défense.

Espagne : deux corps de migrants retrouvés à bord d'une embarcation au large des îles Canaries

Deux migrants ont été retrouvés morts à bord d'un bateau qui transportait une quarantaine de personnes, dont quatre ont dû être hospitalisées lorsqu'elles ont été secourues au large des îles Canaries, ont annoncé mardi les sauveteurs espagnols. Les secours en mer ont été avertis dans la nuit de lundi à mardi qu'un bateau se trouvait en difficulté à 76 miles nautiques (environ 140 km) au sud de Grande Canarie, l'une des sept îles de l'archipel espagnol situé à l'ouest des côtes africaines.

A bord, deux corps ont été découverts et «quatre personnes ont été évacuées en urgence» par hélicoptère vers un hôpital de Grande Canarie. Trente-quatre autres personnes ont été secourues et ramenées sur le port d'Arguineguin, à Grande Canarie. Près de 12.000 migrants sont arrivés aux îles Canaries à bord de 181 embarcations entre le début de l'année et la fin février, selon les données officielles du ministère de l'Intérieur, un chiffre beaucoup plus élevé que sur la même période l'an dernier, où 1.865 arrivées et 42 bateaux avaient été enregistrés.

Allemagne : Francfort célèbre le mois sacré du Ramadhan, une première

La ville allemande de Francfort s'est revêtue de lumières de fête pour célébrer le mois sacré du Ramadhan, une première nationale selon les autorités et les médias locaux. Un grand panneau indiquant «Joyeux Ramadhan» et un déploiement de lumières en forme d'étoiles, de lanternes et de croissants de lune ont été officiellement dévoilés lors d'une cérémonie dimanche, illuminant une rue piétonne du centre-ville bordée de restaurants et de cafés. C'est la première fois qu'une ville allemande illumine ses rues pour le Ramadhan, selon les autorités locales et les médias allemands.

La première adjointe à la mairie de Francfort, Nargess Eskandari-Grünberg, a salué un geste «magnifique», qui témoigne de «la coexistence pacifique de tous les habitants de Francfort». «En ces temps de crises et de guerres, cet éclairage est un signe d'espoir pour tous et renforce la cohésion de notre société urbaine et diverse», avait-elle déclaré en début de semaine.

La ville, centre financier de l'Allemagne, compte plus de 750.000 habitants dont environ 100.000 musulmans.

Selon le journal Bild, des décorations de rue pour le Ramadhan ont également été installées dans la ville de Cologne pour la première fois, bien qu'elles aient été financées par des dons privés plutôt que par des fonds publics.

Des centaines de colons prennent d'assaut la mosquée Al-Aqsa

Des centaines de colons sionistes ont pris d'assaut mardi, l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous la protection de la police sioniste, a rapporté l'agence de presse palestinienne Wafa. Les colons se sont introduits à Al-Aqsa du côté de la porte des Maghrébins, tandis que la police sioniste a imposé des restrictions strictes pour empêcher l'entrée des fidèles Palestiniens à l'intérieur de la mosquée sainte, précise Wafa. Lundi, 275 colons sionistes ont pris d'assaut l'esplanade de la mosquée Al-Aqsa, sous prétexte de célébrer le début du mois hébreu et en réponse à l'appel lancé par des groupes du prétendu «temple» qui ont appelé à intensifier les incursions pendant le mois sacré du ramadhan, a rappelé l'agence de presse palestinienne.

Dans ce contexte, l'extrémiste sioniste Ben Gvir a l'intention d'effectuer une visite provocatrice au quartier général de la police d'occupation, près du mur d'Al-Bourak, dans la vielle ville d'El-Qods occupée, vendredi prochain, ajoute la même source. Troisième lieu saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité cultuelle de la ville sainte.

La justice française confirme l'expulsion d'un imam marocain

La justice française a rejeté lundi la demande d'annulation de l'arrêté d'expulsion d'un imam marocain, auquel sont reprochées des provocations à la haine. Ces actes commis par Hassan Iquioussen justifient selon le tribunal «son expulsion, en dépit de ses attaches familiales en France, où il réside depuis sa naissance». Le tribunal administratif de Paris indique «rejet(er) la demande de M. Iquioussen visant à l'annulation de la décision d'expulsion prise par le ministre de l'Intérieur le 29 juillet 2022".

Il juge que l'imam «a commis des actes répétés de provocation explicite et délibérée à la discrimination, à la haine ou à la violence envers les juifs, les femmes et les non-musulmans». Fin juillet 2022, le ministre de l'Intérieur avait annoncé l'expulsion de M. Iquioussen, prédicateur du Nord fiché S (pour sûreté de l'Etat) par les services de renseignement.

Mais l'imam était introuvable au moment où l'arrêté d'expulsion avait été validé par le Conseil d'Etat le 31 août 2022. Il avait fui en Belgique avant d'y être interpellé, puis expulsé vers le Maroc en janvier 2023. Le 26 février, le tribunal administratif, qui avait suspendu en urgence début août 2022 l'expulsion, a étudié l'affaire sur le fond, l'imam de 59 ans demandant l'annulation de l'arrêté et un titre de séjour.

France: plusieurs services de l'Etat visés par des attaques informatiques

Plusieurs services de l'Etat français font l'objet d'attaques informatiques depuis dimanche d'une «intensité inédite», a appris l'AFP lundi auprès du gouvernement, qui assure que leur impact à ce stade «a été réduit» et l'accès aux sites de l'Etat «rétabli».

Ces attaques «ne sont pas attribuables aux Russes à ce stade», a ajouté une source sécuritaire. «Plusieurs services de l'Etat font l'objet d'attaques informatiques dont les modalités techniques sont classiques, mais l'intensité inédite», ont indiqué les services du Premier ministre, qui ont mis en place «une cellule de crise pour déployer des contre-mesures». De nombreux services ministériels ont été touchés, comme le ministère du Travail. «A ce stade, l'impact de ces attaques a été réduit pour la plupart des services et l'accès aux sites de l'Etat rétabli», assurent les services du Premier ministre. Avant les Jeux olympiques de Paris cet été, les élections européennes du 9 juin seront «un enjeu et une cible considérables» de manipulations étrangères, avait mis en garde mercredi le secrétaire général de la Défense et de la Sécurité nationale (SGDSN), Stéphane Bouillon.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

NI TRÊVE, NI CESSEZ-LE-FEU

En affirmant hier qu'un accord sur une trêve à Ghaza n'était probablement plus une proche perspective, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères qatari n'a que confirmé la conclusion d'une logique attendue.

On aura beau regarder d'un seul œil le contenant du tamis moyen-oriental, on se rendra compte qu'il faille se plier à la réalité.

Les Palestiniens et les Israéliens n'utilisent pas le même langage. Les premiers parlent de droit et de justice. Les autres n'ont de programme arrêté que l'activation de la mort. Sans doute qu'à rester fixé sur la nécessité de nourrir une population affamée, on oublie l'essentiel qui est qu'un peuple réclame son Etat indépendant et souverain. Le sionisme s'attèle à l'opposé à lui faire taire son souffle et s'il le peut à dissoudre sa présence. Une lourde maldonne a eu toutes les chances de s'installer dans les pourparlers initiés par les Etats-Unis, l'Egypte et le Qatar.

Les Palestiniens ont un Etat à garantir et n'ont plus rien à perdre. Netanyahou démontre chaque jour qu'il ne tient que la mort à offrir. Plus de 31.000 Ghazaouis, dont les trois quarts sont des femmes et des enfants, ont été enterrés. La liste ne sera pas clôturée et au vu du cynisme israélien, elle s'allongera.

Ni cessez-le-feu, ni trêve n'auront donc lieu. Le décompte des morts se poursuit et on continuera à larguer un peu de nourritures à partir du ciel. Ceux qui s'attendaient à une accalmie en ce mois de Ramadan ont sans doute oublié les retombées des massacres passés et ceux de Sabra et Chatila. L'impunité de Tel-Aviv, on le constate, a gagné en faveur et en reconnaissance. Mais l'impunité a des limites. Il est à craindre que le drame palestinien s'étende pour produire des effets conséquemment attendus à travers le monde. L'histoire nous a toujours enseigné que les ondes de choc sont inévitables.